



RAPPORT ANNUEL 2023

GAT VIE

92-94 avenue Hédi Chaker, 1002 TUNIS – Belvédère - Tél : (216) 31 350 000 - Fax : (216) 31 350 350
S.A. au capital de 7 000 000 DT - IU : 0033270B - e-mail : vie@gat.com.tn

Rapport Annuel 2023

Informations préliminaires concernant le rapport d'activité de l'exercice 2023

Présentation de l'information

Le Rapport Annuel intègre les comptes de la société GAT VIE pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que, par référence, les comptes pour les exercices clos respectivement les 31 décembre 2023 et 2022.

Les états financiers de GAT VIE sont établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis en Tunisie et notamment ceux prévus par la norme comptable générale, les normes comptables techniques et les normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques d'assurance et/ou de réassurance promulguées par l'Arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000.

Rapport Annuel de l'exercice 2023

1. Présentation de GAT VIE	4
1.1. Informations sur GAT VIE.....	4
1.1.1 Informations générales	4
1.1.2 Capital Social	4
1.1.3 Objet Social	4
1.1.4 Histoire et évolution de GAT VIE	4
1.1.5 Les valeurs de GAT VIE	5
1.2. Organigramme de participation.....	6
1.3. Gouvernement d'entreprise.....	7
1.3.1. Actionariat	7
1.3.2. Conditions d'accès aux Assemblées Générales des actionnaires	7
1.3.3. Le Conseil d'Administration	7
1.3.4. Comité Permanent d'Audit	9
1.3.5 Le Comité des Risques	10
1.3.6 Le Commissaire aux Comptes (Mandat 2022-2023-2024)	10
1.4. Données Financières Clés et Faits Saillants.....	11
1.4.1. Données financières clés	11
1.4.2. Faits saillants	11
1.4.3 Objectifs mis en œuvre et perspectives d'avenir	12
1.4.4 Activités de la société en matière de Recherche et Développement	12
2. Rapport d'activité GAT VIE	13
2.1. Activité de GAT VIE.....	13
2.1.1 Chiffre d'affaires de GAT VIE	13
2.1.2 Règlement des prestations par GAT VIE	13
2.1.3 Provisions techniques de GAT VIE	14
2.1.4 Frais de gestion de GAT VIE	14
2.1.6 Résultat net de l'exercice de GAT VIE	15
2.1.7 Réassurance de GAT VIE	15
2.1.8 Gestion d'actifs de GAT VIE	16
2.1.9 Les ratios prudentiels de GAT VIE	17
2.1.10 Les capitaux propres de GAT VIE	18
2.1.11 Ressources humaines	19
2.2 Cadre réglementaire, facteurs de risques.....	20
2.2.1 Cadre réglementaire	20
2.2.2 Facteurs de risques	20
2.2.3 Dispositif de contrôle interne	22
3. Etats Financiers et Notes Annexes au 31/12/2023	24
4. Les conventions réglementées au 31/12/2023	51

1. Présentation de GAT VIE

1.1. Informations sur GAT VIE

1.1.1 Informations générales

Dénomination : GAT VIE

Nationalité : Tunisienne

Activités : Opérations d'assurance et de réassurance sur la vie dans toutes ses branches

Identifiant unique du Registre National des Entreprises : 0033270B

Forme : Société anonyme de droit Tunisien

Siège social : 92-94 avenue Hédi Chaker - 1002 Tunis - Tunisie

Téléphone : 216 31 350 000 **Fax** : 216 31 350 350

E-mail : vie@gat.com.tn

site web : www.gatvie.com.tn

1.1.2 Capital Social

Au 31 décembre 2022, le capital social de la société est fixé à 7 millions de dinars divisé en 70 mille actions de 100 dinars chacune intégralement souscrites et libérées.

1.1.3 Objet Social

La société a pour objet, en Tunisie et à l'étranger, et dans la limite des dispositions légales, d'exercer les opérations de l'assurance sur la vie dans toutes ses branches, ainsi que les opérations de capitalisation et, en général, toute activité pouvant être légalement réalisée par une société d'assurance sur la vie.

1.1.4 Histoire et évolution de GAT VIE

La création de la société sous la dénomination sociale « Société Tunisienne d'Assurance VIE et de Capitalisation AMINA », spécialisée en assurance VIE des entreprises et des particuliers, a pour origine GAT Assurances dont elle est filiale à 98,83%. Elle est une société à capitaux privés tunisiens.

1983

La société est créée et devient la première compagnie d'assurance vie en Tunisie.

2011

La société et GAT Assurances décident de concentrer le chiffre d'affaires et de le transférer au sein de la société. L'opération a été soumise au Ministère de la tutelle.

2013

Le capital social de la société est porté de 3 millions de dinars à 7 millions de dinars en préparation à l'opération de transfert du portefeuille.

La dénomination sociale de la société devient GAT VIE en remplacement de Société Tunisienne d'Assurance vie et de Capitalisation « AMINA » conformément à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 14/06/2014.

2014

GAT Assurances a transféré l'activité d'assurance vie à sa filiale GAT VIE avec date d'effet 1^{er} Janvier 2014 suite décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 Octobre 2013 et autorisation du Ministère des Finances du 1^{er} Novembre 2014.

1.1.5 Les valeurs de GAT VIE

Nos valeurs

Notre volonté de bâtir la société préférée de notre secteur est notre ambition. « Nous » nous investissons en tant qu'employeur responsable dans un environnement de travail fondé sur des valeurs et des attitudes. C'est une manière d'assurer l'égalité des chances, promouvoir l'évolution professionnelle des collaborateurs et encourager leur développement. Autant de façon de contribuer à une nouvelle vision du service au client.

Proximité

Nos métiers exigent de savoir écouter et parler en étant continuellement disponibles, bien informés et professionnels. Nous serons toujours plus proches de nos clients grâce à la multiplication de nos plateformes transformation, à l'écoute permanente de nos clients, à notre veille attentive sur les évolutions sociétales et technologiques, et au développement de nos réseaux locaux de prestataires et partenaires. Nous sommes responsables de la bonne prise en charge de nos clients, dans l'urgence comme au quotidien.

Modernité

Nous devons répondre aux demandes de nos clients de manière adaptée dans les meilleurs délais. Pour cela, nous faisons évoluer sans cesse notre offre de services en nous appuyant sur des réseaux de prestataires et de partenaires de grande qualité, régulièrement contrôlés et enrichis. Nous avançons à grands pas car nous transformons nos mécanismes anciens. Nous anticipons et nous innovons.

Fiabilité

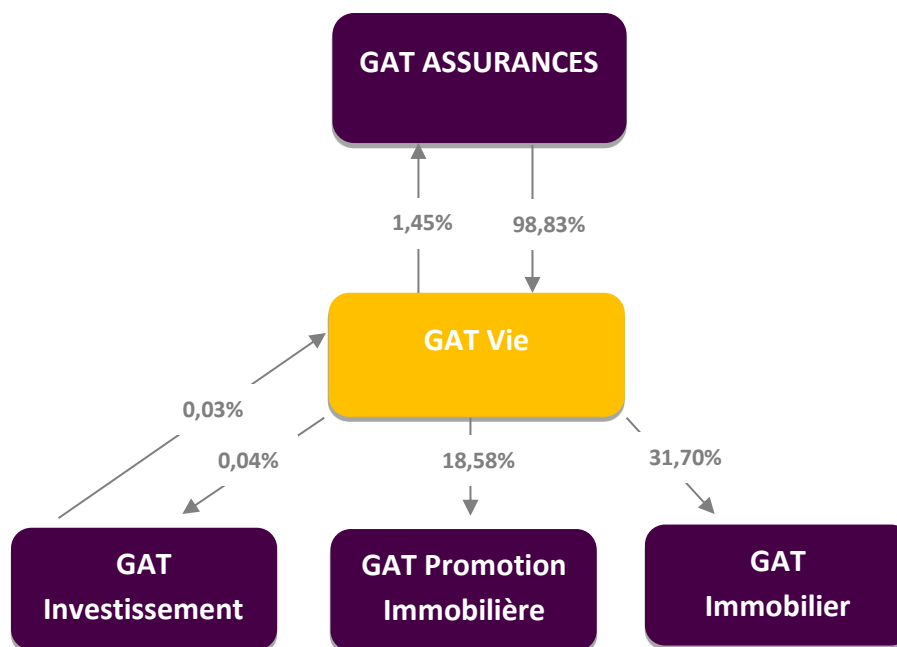
Nous disons ce que nous faisons et faisons ce que nous disons. C'est notre façon de concevoir une relation fidèle avec nos clients. Nous recherchons chaque jour à améliorer notre capacité à mobiliser toutes nos ressources en temps utile.

Solidité

Nous sommes responsables de la bonne prise en charge de nos clients dans l'urgence comme au quotidien. Le transfert de risque est notre métier. Pour créer de la valeur nous devons maîtriser nos propres risques. Nous pensons que cette maîtrise est le seul levier d'avantage concurrentiel. La solidité, c'est le partage de la mutualisation des risques.

1.2. Organigramme de participation

L'Organigramme de participation de GAT VIE se présente au 31/12/2023 comme suit :



La Société GAT ASSURANCES

Créée en 1975, la Société GAT Assurances est spécialisée en assurance et réassurance. C'est une société anonyme au capital social de 45 millions de dinars.

La Société GAT IMMOBILIER

Créée en 1921 la société GAT Immobilier est spécialisée dans la gestion et le développement du patrimoine immobilier. C'est une société anonyme au capital social de 1,852 millions de dinars détenu à hauteur de 31,7% par GAT VIE.

La Société GAT INVESTISSEMENT

Créée en 1995, la société GAT Investissement est spécialisée dans la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. C'est une société d'investissement au capital social de 25 millions de dinars détenu à hauteur de 0,04% par GAT VIE.

La société GAT PROMOTION IMMOBILIERE

Créée en 2013, la société GAT Promotion Immobilière est une société anonyme créée par GAT Assurances. Au 31 décembre 2023, le capital social de cette société est de 19 millions de dinars détenu à hauteur de 18,58% par GAT VIE. L'objet social de cette société est la gestion de toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant à la promotion immobilière.

1.3. Gouvernement d'entreprise

Soumise aux pratiques et obligations en vigueur en Tunisie, la mise en œuvre des principes de gouvernement d'entreprise est une priorité pour GAT VIE.

1.3.1. Actionnariat

La liste des principaux actionnaires de GAT VIE détenant plus que 5% du capital social au 31/12/2023 est présentée comme suit :

Tableau 1. Principaux actionnaires de GAT VIE

Désignations	Nombre d'actions	Montant en dinars	Pourcentage
GAT ASSURANCES	69 178	6 917 800	98,83%
Autres actionnaires*	822	82 200	1,17%
Total	70 000	7 000 000	100%

(*) : Autres actionnaires dont la participation est inférieure à 5%.

1.3.2. Conditions d'accès aux Assemblées Générales des actionnaires

1.3.2.1 Droit de siéger à une Assemblée Générale

Conformément à l'article 36 des statuts de GAT VIE, les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée Générale, sur justification de leur identité, ou s'y faire représenter.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du Conseil ou le mandataire soient personnellement actionnaires.

1.3.2.2 Conditions à remplir pour siéger ou se faire représenter à une Assemblée Générale

Conformément à l'article 37 des statuts de GAT VIE, Les propriétaires d'actions doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la Société, huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au siège trois jours avant la réunion.

Toutefois, le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire les délais et d'accepter les dépôts en dehors de ces limites.

1.3.3. Le Conseil d'Administration

1.3.3.1 Administration de GAT VIE

GAT VIE est administrée par un Conseil d'Administration composé de 3 personnes physiques et 3 personnes morales dont la liste est détaillée au niveau du paragraphe 1.3.3.3.

Les personnes morales désignées comme administrateurs sont représentées aux délibérations du Conseil d'Administration par leur représentant légal ou par un mandataire nommément désigné.

1.3.3.2 Missions et attributions

Le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques de l'activité de GAT VIE et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il est chargé d'étudier et de prendre toutes les décisions relatives aux questions significatives intéressant la bonne marche de la Société.

A ce titre, le Conseil d'Administration est investi de tous les pouvoirs suivants :

- Il détermine pour chaque nature d'assurance le plein que la société peut conserver sur un même risque sans réassurance ;
- Il approuve les règlements concernant la rémunération, l'avancement et la révocation des agents de la société ;
- Il nomme le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint et détermine leurs rémunérations. Il détermine également les rémunérations exceptionnelles pour les missions ou les mandats confiés aux administrateurs, il arrête les avantages fixes et proportionnels constituant la rémunération du Président Directeur Général ainsi que les modalités de celle-ci ;
- Il autorise l'acquisition en Tunisie, la cession ou l'acquisition à l'étranger, de tous portefeuilles d'assurances ;
- Il détermine les placements de l'actif de la société, conformément à la loi ;
- Il autorise tous achats, échanges, aliénations d'immeubles, ainsi que toutes constructions ;
- Il statue sur tous retraits, transferts, acquisitions ou cessions de rentes, valeurs, créances, et tout droit mobilier quelconque ;
- Il autorise toutes hypothèques et autres garanties sur les biens de la société ;
- Il arrête le budget annuel de la société et fixe les dépenses de l'administration ;
- Il établit, à la clôture de chaque exercice, sous sa responsabilité les états financiers de la société conformément à la loi relative au système comptable des entreprises ;
- Il détermine, pour chaque catégorie d'assurance et pour les rentes viagères, le montant des réserves nécessaires à la garantie des risques et engagements en cours, conformément à la législation en vigueur ;
- Il propose à l'Assemblée Générale la quotité des bénéfices à répartir ;
- Il convoque les assemblées générales ordinaires et extraordinaires et règle l'ordre du jour ;
- Il peut autoriser la création de toutes sociétés tunisiennes ou étrangères ou concourir à leur fondation, faire à des sociétés constituées ou à constituer tous apports n'entraînant pas restriction d'objet social, souscrire, acheter ou céder toutes actions, obligations, parts d'intérêts et droits quelconques, intéresser la société dans toutes participations ;
- Il peut déléguer les pouvoirs qu'il juge convenables pour un ou plusieurs objets déterminés ;
- Il fixe les limites en matière de priorité pour les traités de réassurance de la société ;
- Il détermine le montant maximum des prêts et avances de salaire à octroyer aux membres du personnel ;

Les décisions qui précèdent sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés ;

- La proposition à l'Assemblée Générale Extraordinaire de modifier le capital social de la société et/ou les droits attachés aux actions de la société ;
- La proposition à l'assemblée générale extraordinaire d'émettre un emprunt obligataire, convertible, des emprunts ou des warrants ;
- La proposition de modification des statuts à soumettre à l'assemblée générale extraordinaire ;
- Toute opération d'acquisition ou fusion ;

- La proposition à l'assemblée générale extraordinaire de liquider conventionnellement la société ;
- La proposition à l'assemblée générale extraordinaire d'un changement significatif dans la nature de l'activité de la société ou de la localisation de ses opérations ;
- L'autorisation des conventions réglementées et tous les accords passés entre la société et toute autre société ayant un administrateur en commun, à l'exception des actes de gestion courants. L'administrateur concerné ne prendra pas part au vote ;
- Le montant maximum pour les investissements délégués au Président Directeur Général. Au-delà de ce montant, les investissements devront requérir l'accord préalable du conseil d'administration au même quorum ;
- Le montant maximum pour les cessions déléguées au Président Directeur Général. Au-delà de ce montant, les cessions devront requérir l'accord préalable du Conseil d'Administration au même quorum.

Les décisions qui précèdent sont prises à une majorité supérieure aux deux tiers des membres présents ou représentés.

1.3.3.3 Composition du Conseil d'Administration

Le collège des administrateurs ci-après mentionnés exerce leur mandat pour les exercices 2023-2024-2025.

Personnes physiques

Monsieur Mohamed DKHILI (Président Directeur Général)

Monsieur Tahar LADJIMI

Madame Nesria MEMMI

Monsieur Yann DREVILLON

Personnes morales

GAT ASSURANCES (3 sièges)

GAT INVESTISSEMENT

MAGHREB PARTICIPATION HOLDING

1.3.4. Comité Permanent d'Audit

1.3.4.1 Missions et attributions

Le Comité Permanent d'Audit veille au respect par GAT VIE de la mise en place de système de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, l'efficacités, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

Le Comité assure le suivi des travaux des organes de contrôle de la société, propose la nomination des Commissaires aux Comptes et agréé la désignation des auditeurs internes.

1.3.4.2 Composition du Comité Permanent d'Audit

Le Comité Permanent d'Audit de GAT VIE est composé de trois membres, désignés par le Conseil d'Administration parmi ses membres. En effet, les administrateurs membres du Comité Permanent d'Audit ci-après mentionnés exercent leur mandat pour les exercices 2023-2024-2025:

Personnes Physiques

Monsieur Tahar LADJIMI (Président du Comité Permanent d'Audit)

Personnes Morales

MAGHREB PARTICIPATION HOLDING

GAT INVESTISSEMENT

1.3.5 Le Comité des Risques

Le Comité des Risques de GAT VIE est composé de 3 membres, désignés par le Conseil d'Administration. Les Administrateurs membres de ce comité ci-après mentionnés exercent leur mandat pour les exercices 2023-2024-2025

Personnes Physiques

Mr Yann DREVILLON (Président du Comité des Risques)

Personnes Morales

GAT ASSURANCES

Mme Nesria MEMMI

Le Comité des Risques propose au Conseil d'Administration la mise en place d'une politique de Risk Management, et élabore des reportings risques et Solvabilité de la Société.

1.3.6 Le Commissaire aux Comptes (Mandat 2022-2023-2024)

Le Cabinet E.C.C. - MAZARS représenté par M. Mohamed Hédi KAMMOUN.

1.4. Données Financières Clés et Faits Saillants

1.4.1. Données financières clés

Les données financières historiques présentées ci-après sont tirées des états financiers de GAT VIE et des notes à ces états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 en conformité avec les normes comptables en vigueur.

Le tableau des données historiques clés présentées ci-après n'est qu'un résumé. Ces dernières doivent être consultées avec les états financiers et les notes afférentes pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 qui figurent en annexe « Rapports Financiers » du présent Rapport Annuel.

Tableau 2. Données financières clés (en dinars)

Eléments	2023	2022	Evolution
Capitaux Propres avant résultat	17 988 393	15 351 792	17.17%
Total Bilan	293 162 459	241 488 493	21.40%
Capital Social	7 000 000	7 000 000	0.00%
Provisions Techniques Brutes (y compris UC)	258 428 745	210 877 024	22.55%
Placements (y compris UC)	262 179 263	219 401 472	19.50%
Chiffre d'Affaires	58 703 594	53 897 857	8.92%
Sinistres Régliées	19 975 142	25 065 615	-20.31%
Résultat Net de l'Exercice	4 383 549	4 172 236	5.06%
Résultat technique assurance vie	5 212 543	4 114 045	26.70%

Sur le plan activités d'assurance et de réassurance, au titre de l'exercice 2023, les principaux faits saillants de l'évolution de l'activité de GAT VIE se résument comme suit :

- **Production** : Une hausse des primes émises de 8,9% grâce notamment à une croissance soutenue enregistrée par le produit d'épargne individuelle VALORIS +
- **Prestations** : Les prestations réglées par GAT VIE ont continué à régresser, enregistrant en 2023 une baisse de 20,3% passant de 25,1 millions de dinars en 2022 à 19,96 millions de dinars en 2023.
- **Placements** : Les placements de GAT VIE y compris les Actifs représentant les contrats en Unité de Compte s'élèvent à 262,2 millions de dinars fin 2023 contre 219,4 millions de dinars fin 2022, en hausse de 19.5%.
- **Provisions techniques** : Fin 2023, les provisions techniques y compris les Provisions des Contrats en Unité de Compte de GAT VIE s'élèvent à 258,5 millions de dinars contre 210,9 millions de dinars un an auparavant, en hausse de 22.6% par rapport à 2022.
- **Résultat net de l'exercice** : Après une croissance de 43% en 2022, le résultat net de GAT VIE a continué à progresser au cours de l'exercice 2023 enregistrant un bénéfice net de 4,4 millions de dinars contre un résultat bénéficiaire de 4,2 millions de dinars pour l'exercice précédent en progression de 5%.
- **Capitaux propres** : Les capitaux propres de GAT VIE avant résultat au terme de l'exercice 2023 ont augmenté de 17,2% pour atteindre 18 millions de dinars contre 15,4 millions de dinars un an auparavant.

1.4.2. Faits saillants

Les principaux faits marquants de l'année 2023 sont :

- Début d'exploitation du portail My GAT Business dédié aux partenariats avec les banques et IMF
- Signature d'une convention avec une Institutions de Micro-Finances
- Début des souscriptions TDI avec une IMF
- Mise à jour des CG des produits conformément à la réglementation en vigueur
- Lancement de la 1^{ère} édition du GAT VIE PADEL TROPHY

1.4.3 Objectifs mis en œuvre et perspectives d'avenir

GAT VIE continuera en 2024 son développement afin de consolider sa part de marché.

Les objectifs de la société se résument comme suit :

- Développement des garanties de prévoyance sur la base de partenariats avec divers organismes (Banques et Institutions de Microfinances) afin d'améliorer la rentabilité de l'activité de la société ;
- Consolidation des montages financiers en vue de capter des clients ayant besoin de liquidité pour financer leurs primes d'assurances et optimiser ainsi leurs avantages fiscaux ;
- Développement du canal digital via l'application My Gat;
- Lancement d'un produit de Micro Epargne avec une des Institutions de Micro-Finances de la place
- Extension de l'exploitation du portail My Gat Business avec les partenaires existants
- Développement de l'image de marque et la notoriété de la Société via notamment l'organisation du tournoi GAT VIE PADEL TROPHY.
- Maintien de l'excellente qualité de service pour répondre aux mieux aux attentes des clients.

D'autre part, le budget 2024 a fixé comme objectif de chiffre d'affaires pour 2024, un montant de 60,650 millions de dinars. Les autres hypothèses retenues pour ce budget étaient les suivantes :

- Des charges de sinistres prévisionnelles 2024, y compris les frais de gestion de sinistres, de 16,292 millions de dinars. La variation des provisions techniques devait atteindre les 50,156 millions de dinars en 2024.
- Des frais généraux prévisionnels 2024 de 5,197 millions de dinars. Le taux de frais prévisionnel est estimé à 8,6%.
- Un solde de réassurance prévisionnel 2024 négatif de 0,386 millions de dinars
- Un résultat de placement prévisionnel excédentaire de 17,927 millions de dinars.
- Un résultat technique prévisionnel de l'exercice 2024 excédentaire de 5,717 millions de dinars
- Un résultat net prévisionnel 2024 bénéficiaire de 4,993 millions de dinars

1.4.4 Activités de la société en matière de Recherche et Développement

Dans le cadre du développement continu du système d'information et de la transformation digitale, la Société a prévu l'engagement des projets suivants :

- Développement du canal digital et proposition de nouveaux services en ligne.
- Développement de nouvelles fonctionnalités dans Logivie.
- Développement et intégration de produits épargne au niveau du portail My Gat Business

2. Rapport d'activité GAT VIE

2.1. Activité de GAT VIE

2.1.1 Chiffre d'affaires de GAT VIE

Le chiffre d'affaires de GAT VIE s'est élevé en 2023 à 58,7 millions de Dinars contre 53,9 millions de dinars en 2022. Cette hausse de 9% du chiffres d'affaires est due principalement à la hausse du chiffre d'affaires des produits d'épargne destinés surtout aux particuliers.

Tableau 3. Evolution du chiffre d'affaires de GAT VIE par catégorie (en dinars)

Désignations	Année 2023		Année 2022		Evolution
	CA	Structure	CA	Structure	
Epargne & Retraite	50 272 039	86%	45 777 911	85%	10%
Particulier	27 118 241	46%	23 080 115	43%	17%
Entreprise	23 153 797	39%	22 697 796	42%	2%
Prévoyance	8 431 555	14%	8 119 945	15%	4%
Particulier	4 994 368	9%	4 703 375	9%	6%
Entreprise	3 437 187	6%	3 416 570	6%	1%
Total	58 703 594	100%	53 897 857	100%	9%

Activité Epargne & Retraite :

Les produits d'épargne & retraite affichent une croissance importante de 10%.

La croissance a été enregistrée notamment pour le produit VALORIS + destiné aux particuliers (+17%), le produit VISTA destiné aux entreprises enregistrant une croissance relativement faible de 2%.

Le produit VALORIS PATRIMOINE a vu sa part baisser à 10,5% en 2023, conformément à notre politique de rééquilibre de la structure du portefeuille.

Activité Prévoyance :

Les produits de Prévoyance, enregistrent une croissance relativement faible de 4% et représentent désormais 14% du chiffre d'affaires en 2023, contre 15% en 2022.

2.1.2 Règlement des prestations par GAT VIE

En 2023, les règlements de prestations de GAT VIE ont enregistré une baisse de 20% et ont atteint un montant de 20 millions de dinars contre 25,1 millions de dinars l'année précédente.

Tableau 4. Evolution des prestations réglées de GAT VIE par nature de contrats (en dinars)

Désignations	2023		2022		Evolution
	Montant	Structure (%)	Montant	Structure (%)	
Epargne-Retraite	18 082 377	91%	23 428 476	93%	-23%
Particulier	7 358 746	37%	8 930 245	36%	-18%
Entreprise	10 723 631	54%	14 498 231	58%	-26%
Prévoyance	1 892 765	9%	1 637 139	7%	16%
Particulier	1 235 985	6%	402 804	2%	207%
Entreprise	656 780	3%	1 234 335	5%	-47%
Total	19 975 142	100%	25 065 615	100%	-20%

Activité Epargne & Retraite :

L'activité Epargne & Retraite a connu une importante diminution des prestations de 23%.

- Pour le segment « Particulier » la régression des prestations réglées est de 18% passant de 8,9 millions de dinars en 2022 à 7,4 millions de dinars à la clôture de l'exercice 2023 .
- Pour le segment « Entreprise » les prestations ont enregistré une baisse aussi de 26% passant de 14,5 millions de dinars à fin 2022 à 10,7 millions de dinars à la clôture de l'exercice 2023. En effet, l'année 2022 a enregistré des rachats sur un contrat collectif important suite à l'arrêt d'activité en Tunisie de l'entreprise contractante. Durant la même année 2022, nous avons également enregistré un transfert sortant d'un important contrat collectif souscrit par une banque de la place.

Activité Prévoyance :

L'activité Prévoyance a connu une augmentation des prestations de 16%. L'augmentation a été enregistrée au niveau du segment des particuliers (+207%) contre une baisse des prestations du segment entreprise de 47%. L'année 2023 a ainsi enregistré une hausse sensible du nombre de sinistres importants : 3 sinistres pour des capitaux assurés supérieurs à 50 000 Dinars et totalisant 236 065 Dinars, contre un seul sinistre important (83 934 Dinars) en 2022 . La hausse enregistrée au niveau du segment Particulier résulte également du règlement d'un sinistre important de l'ordre de 561 902 Dinars sur un contrat TDI (assurance vie emprunteur) au cours de l'année 2023. A noter que ce dernier sinistre n'a pas impacté le résultat de l'exercice 2023 car il était totalement provisionné au terme de l'exercice 2022.

2.1.3 Provisions techniques de GAT VIE

Au terme de l'exercice 2023, le stock des provisions techniques (hors les contrats en unités de compte) s'est élevé à 251,7 millions de dinars à fin 2023 contre 206,2 millions de dinars fin 2022.

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution des provisions techniques (hors les contrats en unités de compte) de GAT VIE par nature :

Tableau 5. Provisions techniques de GAT VIE (en dinars)

En Dinars	2023	2022	Evolution
Provisions mathématiques	240 225 968	192 733 452	25%
Provisions pour sinistres à payer	4 559 958	6 743 647	-32%
Autres provisions techniques	4 985 359	5 284 441	-6%
Provisions pour participation aux bénéficies	1 925 277	1 414 407	36%
Total	251 696 562	206 175 947	22%

Les provisions techniques des contrats en unités de compte ont atteint 6.7 millions de dinars au 31 décembre 2023 contre 4,7 millions de dinars au terme de l'exercice précédent.

2.1.4 Frais de gestion de GAT VIE

En 2023, les frais de gestion de GAT VIE ont enregistré une évolution de 26,5% pour passer de 4,7 millions en 2022 à 5,9 millions de dinars en 2023.

Les frais de gestion rapportés aux primes représentent 10,1% en 2023 contre 8,7% l'année précédente.

Tableau 6. Evolution des frais de gestion de GAT VIE (en dinars)

Eléments	2023	2022	Evolution
Frais de gestion vie	5 954 628	4 706 631	26.5%
Primes acquises globales (PA)	58 703 594	53 897 857	8.9%
Rapport FG/PA	10.1%	8.7%	

2.1.5 Résultat technique de GAT VIE

Tableau 7 Résultat technique GAT VIE (en dinars)

Désignations	2023	2022	Evolution
Primes nettes	58 703 594	53 897 857	8.9%
Charges de prestations	-17 791 453	-26 568 810	-33.0%
Charges de provisions	-49 735 409	-33 796 920	47.2%
Solde de souscription	-8 823 268	-6 467 874	36.4%
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-5 954 628	-4 706 631	26.5%
Solde Financier	20 083 079	15 514 605	29.4%
Solde de réassurance	-92 640	-226 055	-59.0%
Résultat technique	5 212 543	4 114 045	26.7%

Au cours de l'exercice 2023, l'activité de GAT VIE a dégagé un résultat technique excédentaire de 5,2 millions dinars contre 4,1 millions de dinars au cours de l'exercice 2022.

Comme le montre le tableau ci-dessus, le résultat technique comprend les soldes suivants :

- **Le solde de souscription** : dégage un solde négatif de 8,8 millions de dinars en 2023 contre un solde de souscription négatif de 6,5 millions de dinars en 2022.
- **Les charges de gestion et d'acquisition** totalisent à la clôture de 2023 un montant de 5,9 millions de dinars contre 4,7 millions de dinars en 2022 soit une augmentation de 26.5%.
- **Le solde financier** : dégage un résultat positif de 20,1 millions de dinars contre 15,5 millions de dinars au cours de l'exercice 2022.
- **Le solde de l'activité de réassurance** : dégage un solde négatif de 92,6 mille dinars contre un solde négatif de 226 mille dinars en 2022.

2.1.6 Résultat net de l'exercice de GAT VIE

Au terme de l'année 2023, l'activité de GAT VIE a dégagé un résultat net bénéficiaire de 4,384 millions de dinars contre un résultat net bénéficiaire de 4,172 millions de dinars en 2022.

2.1.7 Réassurance de GAT VIE

En 2023, les primes cédées atteignent 719 mille dinars contre 768 mille dinars un an auparavant, soit une diminution de 6,4%. La charge de sinistres cédés a diminué passant de 437 mille dinars en 2022 à 121 mille dinars en 2023.

Tableau 8. Evolution de la réassurance de GAT VIE (en dinars)

Désignations	2023	2022	Evolution
Provisions techniques brutes	258 428 745	210 877 024	22.5%
Part des réassureurs dans les provisions tech.	1 740 881	2 287 794	-23.9%
Primes Acquisées	58 703 594	53 897 857	8.9%
Charges de sinistres cédées	-120 945	-437 130	-72.3%
Primes cédées	719 270	768 315	-6.4%
S/P Réassurance	-16.8%	-56.9%	40.1%
Taux de cession	1.2%	1.4%	-0.2%

2.1.8 Gestion d'actifs de GAT VIE

Les placements passent de 219,4 millions de dinars fin 2022 à 262,2 millions de dinars en 2023 détaillés comme suit :

Tableau 9. Evolution des placements de GAT VIE (en dinars)

Eléments	2023	%	2022	%	Evolution
Titres émis ou garantis par l'Etat	79 255 000	30%	69 755 000	32%	14%
Emprunts obligataires	36 272 000	14%	30 150 000	14%	20%
Comptes à terme et certificats de dépôt	103 349 308	39%	88 751 800	40%	16%
Billets de trésorerie	0	0%	0	0%	0%
OPCVM Obligataires	7 816 035	3%	4 924 494	2%	59%
Autres Prêts	2 031 892	1%	994 599	0%	104%
Placements à revenus fixes	228 724 235	87%	194 575 893	89%	18%
Actions non cotées et portages	3 642 915	1%	2 642 481	1%	38%
Actions cotées	14 155 019	5%	10 269 170	5%	38%
OPCVM Mixtes	2 210 193	1%	496 693	0%	345%
Placements à revenus variables	20 008 127	8%	13 408 344	6%	49%
Placements immobiliers hors exploitation	6 714 665	3%	6 714 665	3%	0%
Placements immobiliers	6 714 665	3%	6 714 665	3%	0%
Actifs cantonnés aux produits en UC et mixtes	6 732 236	3%	4 702 570	2%	43%
Total des placements	262 179 263	100%	219 401 472	100%	19%

Résultat des placements : En 2023, le résultat des placements s'élève à 20,6 millions de dinars contre 16,3 millions de dinars en 2022. Les revenus et les charges des placements sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 10. Evolution du résultat des placements de GAT VIE (en dinars)

Revenus des placements	2023	Rdmt	2022	Rdmt	Evolution
Titres émis ou garantis par l'Etat					
<i>Intérêts</i>	4 258 861	8.0%	4 349 770	7.8%	-2%
<i>Pdts résorption diff prix de rembt à percevoir</i>	735 315	8.0%	727 724	7.8%	1%
Emprunts obligataires	4 848 613	9.6%	3 144 078	9.2%	54%
Comptes à terme et certificats de dépôt	7 877 814	10.4%	4 651 609	9.6%	69%
Billet de trésorerie	-		-		
OPCVM Obligataires	107 528	4.3%	185 160	5.3%	-42%
Prêts aux employés	1 165		1 363		
Placements à revenus fixes	17 829 296		13 059 703		37%
Actions non cotées et portages					
Intérêts et dividendes	261 897	3.6%	342 086	6.3%	-23%
Actions cotées					
Dividendes et plus-value sur cession	1 182 316	10.2%	1 697 778	16.8%	-30%
Reprise provision pour dépréciation titres	-		391 096	14.7%	-100%
OPCVM Mixtes					
Placements à revenus variables	1 444 213		2 430 960		-41%
Placements immobiliers	54 274	1.7%	40 934	1.1%	
Placements cantonnés aux produits en UC et mixtes	447 203	6.6%	249 854	5.3%	79%
Autres	1 348 482		1 493 234		-10%
Total revenus des placements	21 123 468		17 274 685		22%
Total charges des placements	470 231		965 031		-51%
Résultat des placements	20 653 238		16 309 654		27%

2.1.9 Les ratios prudentiels de GAT VIE

Taux de représentation des provisions techniques : Le taux de représentation des provisions techniques est passé de 105,7% fin 2022 à 104,4% fin 2023.

Tableau 11. Evolution du taux de représentation des provisions techniques de GAT VIE

Eléments	2023	2022	Evolution
Placements financiers	262 179 263	219 401 472	19.5%
Autres actifs admis en représentation	7 727 945	3 777 968	104.6%
Placements dépassants les limites du catalogue	-170 931	-170 931	
Total actif admis en représentation des provisions techniques	269 736 276	223 008 509	21.0%
Provisions techniques	258 428 744	210 877 024	22.5%
Taux de représentation des provisions techniques	104.4%	105.7%	-1.3%

Taux de Marge de Solvabilité :

Au 31/12/2023, la Marge de Solvabilité constituée s'élève à 17,6 millions de dinars contre une marge de solvabilité minimale de 11,8 millions de dinars soit un taux de marge de solvabilité de 149,4 % supérieur au seuil minimum réglementaire de 100%.

Tableau 12. Evolution du taux de la marge de solvabilité de GAT VIE

Eléments	2023	2022	Evolution
Marge de solvabilité constituée	17 606 404	15 024 168	17.19%
Marge de solvabilité Minimale	11 787 861	9 847 348	19.71%
Ratio marge constitué / marge minimale	149.4%	152.6%	-3.2%

2.1.10 Les capitaux propres de GAT VIE

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des capitaux propres de GAT VIE :

Tableau 13. Evolution des capitaux propres de GAT VIE (en dinars)

Eléments	2023 avant affectation	2022 avant affectation	Evolution
Capital social	7 000 000	7 000 000	0.0%
Réserves Facultatives	213 511	213 511	0.0%
Réserves Légales	700 000	700 000	0.0%
Résultats Reportés	6 750 559	5 168 324	30.6%
Réserves spéciales de réinvestissement	2 499 019	1 499 019	66.7%
Modifications comptables affectant le résultat reporté	443 314	443 314	0.0%
Fonds Social	381 990	327 624	16.6%
Total des Capitaux Propres avant résultat	17 988 393	15 351 792	17.2%
Résultat de l'Exercice	4 383 549	4 172 236	5.1%
Total des Capitaux Propres après résultat	22 371 942	19 524 028	14.6%

Dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats

Conformément à l'article 49 des statuts de GAT VIE, les produits nets, déduction faite de toutes les charges, constituent les bénéfices, la société étant tenue de constituer dans les conditions prévues par la législation en vigueur et celle concernant plus spécialement l'industrie de l'assurance, toutes les réserves obligatoires, amortissements et provisions pour risques commerciaux et industriels.

Aussi, l'article 50 des statuts de GAT VIE précise que sur le surplus des bénéfices ainsi déterminés par le Conseil d'Administration, diminués les cas échéant des pertes antérieures et augmentés des reports bénéficiaires, déjà approuvés par l'Assemblée Générale, il sera prélevé les sommes ci-après dans l'ordre suivant :

- 5% des bénéfices de l'exercice, pour constituer le fonds de réserves légales, ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de cette fraction ;
- Le surplus est mis à la disposition de l'Assemblée Générale qui peut, sur proposition du Conseil d'Administration, affecter toute somme qu'elle jugera utile soit à des fonds d'amortissement supplémentaires ou spéciaux, soit à la constitution des réserves extraordinaires ou spéciales ou de fonds de prévoyance, soit à des reports à nouveau, soit à des distributions totales ou partielles ;
- Les pertes, s'il en existe, sont, après approbation des comptes par l'assemblée générale, affectées à un compte spécial de « résultats reportés » pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction ;

Aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres de la société sont ou deviendraient, à la suite de la distribution des bénéfices, inférieurs au montant du capital, majoré des réserves dont la loi et les statuts interdisent la distribution.

2.1.11 Ressources humaines

Tableau 14. Evolution de l'effectif de GAT VIE

Eléments		2023	Structure	2022	Structure	Evolution
Effectifs		18	100%	18	100.0%	
Répartition par collège	Cadre	16	88.9%	17	94.4%	-5.54%
	Agent de Maitrise	1	5.55%	1	5.6%	-0.01%
	Agent d'Exécution	1	5.55%	0		5.55%
Taux d'Encadrement		88.9%		100%		-5.11%
Parité	H	5	27.8%	5	27.8%	0.00%
	F	13	72.2%	13	72.2%	0.00%
Age Moyen		35		35		
Ancienneté Moyenne		6.8		5		
Répartition par Type de Contrat	CDD+SIVP	4	22.22%	6	33.3%	
	CDI	14	77.77%	13	72.2%	
Départs		1		1		
Recrutement		1		1		
Taux de turn Over		5.56%		5.56%		

Avec 72% de femmes et 28% d'hommes, l'effectif de GAT VIE compte 18 salariés au 31/12/2023. L'âge moyen des collaborateurs est de 35 ans en 2023 et leur ancienneté moyenne est de 6.8 ans. Le taux d'encadrement est égal à 88.9% en 2023, contrairement à un taux de 94% dans l'année 2022.

Les charges de personnel de GAT VIE y compris la refacturation inter-groupe s'élèvent en 2023 à 2,7 millions de dinars contre 2,1 millions de dinars un an auparavant et sont ventilés comme suit :

Tableau 15. Evolution des frais de personnel de GAT VIE (en dinars)

Eléments	2023	2022	Evolution
Salaires	2 161 229	1 788 450	20.8%
Charges sociales	359 975	201 805	78.4%
Autres charges	135 083	145 778	-7.3%
Charges du personnel	2 656 287	2 136 034	24.4%

2.2 Cadre réglementaire, facteurs de risques

2.2.1 Cadre réglementaire

GAT VIE exerce des activités réglementées au niveau tunisien notamment par le Code des Assurances.

Ses principales activités, l'assurance vie et la gestion d'actifs, sont soumises à des réglementations et à un contrôle rigoureux. Cet encadrement est particulièrement marqué au niveau de la gestion d'actifs qui s'exerce sous l'autorité du ministère de tutelle, de la législation sur la lutte contre le blanchiment d'argent, de l'agrément des différents produits d'assurances, des normes de solvabilité* et des contraintes tarifaires pour le risque en cas de décès.

2.2.2 Facteurs de risques

La politique d'investissement de GAT VIE sur le segment VIE, Épargne et Retraite est conçue pour faire concorder les rendements et les durées estimées de leurs actifs avec les engagements prévus par les contrats d'assurance. Le contrôle de la valeur et de la durée des contrats et les besoins de trésorerie prévus dans l'immédiat et à long terme peuvent être perturbés par des climats économiques et politiques majeurs.

Ces risques sont susceptibles d'affecter de manière significative les activités, le résultat ou la situation financière de GAT VIE ou d'entraîner un écart important entre les résultats obtenus et les prévisions ou les résultats figurant dans les projections faites par la société.

La description des risques qui suit n'est pas limitative. En outre, d'autres risques et incertitudes qui sont actuellement inconnus ou que nous pouvons aujourd'hui considérer comme mineurs pourraient dans le futur affecter l'activité, la situation financière, le résultat ou les flux de trésorerie de GAT VIE.

Les risques décrits ci-dessous sont inhérents à la nature des activités de GAT VIE, à son environnement économique, concurrentiel et réglementaire dans lequel elle exerce ses activités.

Pour surveiller et gérer les risques GAT VIE a mis en place des règles de gestion des risques et d'alerte :

- Risque de taux,
- Risque de liquidité,
- Risque de contrepartie.

2.2.2.1 Risques liés aux marchés, à la valorisation de nos actifs et autres aspects liés

Les événements et la volatilité persistante des marchés ont affecté et peuvent continuer d'affecter les revenus et les résultats nets.

Pour les activités d'épargne-retraite, ces conditions pourraient affecter les ventes des produits d'assurance VIE dont le risque financier est supporté par l'actif général de la Société. Des baisses prolongées ou brutales des marchés actions ou obligations pourraient réduire l'attractivité des contrats en unités de compte. Par ailleurs, la valeur comptable de ces produits pourrait être affectée par la baisse des marchés financiers et la diminution des valeurs comptables pourrait entraîner une diminution des commissions générées par ces produits.

Pour les activités de gestion d'actifs, les conditions défavorables de marché pourraient impacter les flux d'investissements vers, ou à partir, des actifs sous gestion ou surveillance et affecter négativement la manière dont les clients répartissent leur capital sur les marchés monétaires, d'actions, d'instruments à taux fixe, ou d'investissements alternatifs.

La capacité à réaliser un bénéfice sur des produits d'assurance et d'investissement, notamment des produits à rendement fixe et garanti, dépend en partie des retours sur investissements qui soutiennent les engagements. La valeur de certains investissements peut varier de manière significative en fonction des conditions précitées. Certains types de produits d'assurance et d'investissement que GAT VIE propose l'exposent aux risques liés aux fluctuations des marchés financiers, notamment certains types de produits variables ou sensibles à la variation des taux, tels les produits à annuités fixes ou variables, ou certains

produits à taux garantis ou à rémunération garantie qui ne varient pas systématiquement en fonction des taux d'intérêt du marché.

2.2.2.2 Des conditions défavorables sur les marchés de capitaux et de crédit peuvent affecter de manière significative notre capacité à satisfaire nos besoins de liquidité, notre accès au capital ainsi que le coût du capital

Les marchés de capitaux et de crédit continuent à subir une volatilité et des perturbations qui ont limité la disponibilité de liquidités additionnelles sur les marchés et la capacité d'emprunt par la plupart des émetteurs.

La société a besoin de liquidités pour couvrir ses charges d'exploitation (incluant les sinistres et les rachats de police), le paiement des intérêts de ses dettes et pour éventuellement refinancer certaines dettes arrivant à maturité et autres obligations.

2.2.2.3 Les pertes dues aux défaillances de paiement des clients incluant des défaillances potentielles de reprise d'épargne chronique

Les débiteurs de la société sont susceptibles de ne pas respecter leurs engagements de paiement des primes ou cotisations et de retirer leur épargne acquise.

2.2.2.4 La réassurance pourrait ne pas suffire à nous protéger contre des pertes et nous pourrions subir des pertes du fait de l'incapacité de nos réassureurs à honorer leurs engagements

Dans le cadre normal de son activité, la société a recours à la réassurance afin de réduire les pertes susceptibles de résulter d'événements entraînant des résultats défavorables. Les accords de réassurance transfèrent à d'autres assureurs une partie des pertes et charges connexes en tant qu'assureur direct de tous les risques réassurés nous ne sommes toutefois pas libérés de notre responsabilité.

En conséquence, les accords de réassurance cédés ne suppriment pas l'obligation de règlement des demandes d'indemnisation. La société est soumise au risque de solvabilité de ses réassureurs au moment du recouvrement à leur encontre des sommes qui sont dues. De récentes fusions et acquisitions ont augmenté la concentration du marché de la réassurance, ce qui a réduit le nombre de grands prestataires de réassurance. En outre, la disponibilité, le montant et le coût de la réassurance dépendent de la conjoncture générale et peuvent varier.

2.2.2.5 Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent nuire notamment à notre rentabilité

L'exposition aux risques de taux d'intérêt est principalement liée aux prix de marché et aux variations des flux de trésorerie associés aux variations des taux d'intérêt. En période de baisse des taux d'intérêt, les produits d'assurance VIE et de rente peuvent être relativement plus attractifs pour les consommateurs du fait de garanties minimum fréquemment imposées.

À l'inverse, en période de hausse des taux, les rachats de polices d'assurance VIE et de contrats à rente fixe peuvent augmenter, les assurés choisissant de renoncer à la protection conférée par une assurance au profit de rendements d'investissement plus élevés.

2.2.2.6 Une augmentation continue du taux d'inflation sur nos principaux marchés pourrait avoir de multiples impacts sur la société et avoir une influence négative sur notre activité

L'inflation, mesurée sur la base de l'indice des prix à la consommation, est un risque sur certains des marchés. Une augmentation constante des taux d'inflation sur ces marchés pourrait avoir de multiples impacts sur la société et nuire à l'activité VIE, au niveau de solvabilité ou encore au résultat. Par exemple, une augmentation soutenue du taux d'inflation pourrait entraîner un accroissement des taux d'intérêt sur le marché.

2.2.2.7 Le défaut ou l'inadéquation de nos systèmes informatiques pourrait affecter défavorablement notre activité

L'activité dépend dans une large mesure de l'efficacité de ses systèmes informatiques. Il est impératif d'engager des ressources dans l'amélioration du système informatique et suivre l'évolution des normes technologiques, les standards du secteur et l'implémentation de nouvelles gammes de produit.

2.2.2.8 En période de crise économique la concurrence peut s'intensifier en raison des conditions de marché et affecter négativement notre résultat net

La société est confrontée à une concurrence forte et croissante. Les concurrents sont des sociétés de gestion d'actifs, de gestion de capitaux privés, des banques commerciales et d'autres compagnies d'assurance, dont certains sont soumis à des réglementations différentes des nôtres et proposent des produits alternatifs. Sur ce segment d'activité les réseaux directs de commercialisation génèrent des collectes significatives mais imposent des frais d'acquisition et de gestion substantiels.

2.2.2.9 Les demandes d'indemnisation dans les branches VIE, Épargne, Retraite pourraient ne pas être conformes aux hypothèses utilisées pour déterminer le prix des produits et établir le niveau des réserves, et pourraient avoir un impact négatif sur les résultats

2.2.2.10 Des initiatives législatives et réglementaires liées à la crise financière pourraient avoir un impact négatif sur l'activité, le résultat net et la situation financière de la société

2.2.3 Dispositif de contrôle interne

De par son activité, GAT VIE est exposée à un éventail de risques présenté au niveau de la section « 2.2.2 Facteurs de risques ». Pour faire face à ces risques, GAT VIE a mis en place un dispositif de contrôle interne qui a pour objectif :

- Le respect des lois, règlements, contrats ;
- La protection du patrimoine de la compagnie qui comprend, outre les actifs de l'organisme, ses agents et son image ;
- La fiabilité et l'intégrité des informations financières et opérationnelles ;
- L'efficacité et l'efficience des opérations.

En référence à la Norme Comptable Tunisienne N°27 relative au contrôle interne et l'organisation comptable dans les entreprises d'assurance et de réassurance, GAT VIE dispose d'un système de contrôle interne qui repose essentiellement sur les impératifs suivants :

- Une organisation interne adaptée
- Des méthodes et des procédures appropriées
- Un personnel de qualité
- Des moyens matériels et sûrs de protection
- Une maîtrise des risques

Pour se faire, GAT VIE a mis en place d'un dispositif de contrôle interne composé de 3 niveaux de contrôle interne comme suit :

Un premier niveau de contrôle Interne

La Direction Technique de GAT VIE est le premier niveau de contrôle interne chargé d'établir et de maintenir un dispositif de contrôle opérationnel permanent et ce par la gestion des risques inhérents aux produits et aux clients.

Un deuxième niveau de contrôle Interne

La fonction contrôle de la conformité, constitue le 2^{ème} niveau de contrôle indépendant, a pour mission de s'assurer du respect des dispositions légales et réglementaires conformément à la réglementation en vigueur pour le secteur des Assurances en Tunisie. Le contrôle de conformité gère notamment : la lutte

contre le blanchiment d'argent, la protection des données personnelles, et le suivi des risques majeurs liés aux exigences réglementaires et de conformité. Le responsable de la fonction Contrôle de conformité est rattaché fonctionnellement à la Direction Inspection & Contrôle de Conformité qui reporte à la Direction Générale.

Un troisième niveau de contrôle interne

La Direction d'Audit Interne constitue le 3^{ème} niveau de contrôle interne indépendant. Elle a pour mission de procéder à l'examen et l'évaluation de l'efficacité du système de contrôle interne conformément au planning de missions d'audit interne ainsi que la proposition de recommandations pour son amélioration.

La Direction d'Audit interne reporte annuellement au Comité Permanent d'Audit. En effet, ce dernier examine la synthèse des travaux de l'audit interne et valide son programme annuel d'audit priorisant les points à risques relevés dans la lettre de contrôle interne.

3. Etats Financiers et Notes Annexes au 31/12/2023

Bilan

Etat de résultat technique de l'assurance VIE

Etat de résultat

Etats de flux de trésorerie

Notes aux états financiers

Bilan de GAT VIE au 31 Décembre 2023 (Exprimé en dinars tunisiens)

Actifs	Notes	31/12/2023			NET AU 31/12/2022
		Brut	Amortissements et provisions	Net	
Actifs incorporels	Note 4	1 551 098	1 357 549	193 549	318 595
Investissements de recherche et développement		1 551 098	1 357 549	193 549	318 595
Actifs corporels d'exploitation		714 966	392 680	322 286	319 740
Installations techniques et machines		683 540	361 892	321 648	319 662
Autres installations, outillages et mobiliers		31 426	30 788	638	78
Placements	Note 5	256 029 977	582 951	255 447 026	214 698 903
Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées		6 714 665	-	6 714 665	6 714 665
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		6 714 665	-	6 714 665	6 714 665
Autres placements financiers		249 315 312	582 951	248 732 361	207 984 238
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		28 372 427	548 266	27 824 161	18 332 634
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		115 556 685	29 685	115 527 000	99 905 001
AC334 Autres Prêts		2 036 892	5 000	2 031 892	994 599
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		103 349 308	-	103 349 308	88 752 004
Actifs représentant les contrats en Unité de Compte	Note 6	6 732 236	-	6 732 236	4 702 570
Part des réassureurs dans les provisions techniques	Note 7	1 740 881	-	1 740 881	2 287 794
AC520 Provisions d'assurances vie		1 444 131	-	1 444 131	1 211 799
AC530 Provisions pour sinistres Vie		296 750	-	296 750	1 075 995
Créances	Note 8	16 026 652	775 848	15 250 804	11 702 638
Créances nées d'opérations d'Assurance directe		2 934 322	188 042	2 746 280	987 285
AC611 Primes acquises et non émises		2 014 291	-	2 014 291	625 783
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe		920 031	188 042	731 989	361 502
Créances nées d'opérations de réassurance		1 616 487	387 806	1 228 681	1 779 894
Autres Créances		11 475 843	200 000	11 275 843	8 935 459
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		10 677 330	-	10 677 330	8 303 126
AC633 Débiteurs divers		798 513	200 000	598 513	632 333
Autres éléments d'Actif	Note 9	13 590 395	114 719	13 475 676	7 458 253
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse		7 305 419	114 719	7 190 700	3 179 956
Comptes de régularisation Actif		6 284 976	-	6 284 976	4 278 297
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		5 019 584	-	5 019 584	4 020 896
AC733 Autres comptes de régularisation Actifs		1 265 392	-	1 265 392	257 401
Total de l'Actif :		296 386 205	3 223 747	293 162 458	241 488 493

Bilan de GAT VIE au 31 Décembre 2023 (Exprimé en dinars tunisiens)

Capitaux propres et passif du Bilan	Notes	31/12/2023	31/12/2022
CP1 Capital social ou fonds équivalent		7 000 000	7 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital		3 794 520	2 740 154
CP4 Autres capitaux propres		443 314	443 314
CP5 Résultat reporté		6 750 559	5 168 324
Total capitaux propres avant résultat :		17 988 393	15 351 792
CP6 Résultat de l'exercice		4 383 549	4 172 236
Total capitaux propres avant affectation : Note 10		22 371 942	19 524 028
PA2 Provisions pour autres risques et charges		1 243 913	1 161 146
PA23 Autres provisions		1 243 913	1 161 146
PA3 Provisions techniques brutes	Note 11	251 696 562	206 175 947
PA31 Provisions d'assurances Vie		240 225 968	192 733 452
PA32 Provisions pour sinistres Vie		4 559 958	6 743 647
PA33 Provisions pour participation aux bénéfices Vie		1 925 277	1 414 407
PA34 Autres provisions techniques Vie		4 985 359	5 284 441
PA4 Provisions des Contrats en Unité de Compte	Note 12	6 732 183	4 701 077
PA5 Dettes pour dépôts reçus des réassureurs	Note 13	1 740 881	2 287 794
PA6 Autres dettes	Note 14	4 059 223	1 799 053
PA63 Autres dettes		4 059 223	1 799 053
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		775 229	550 801
PA634 Crédoiteurs divers		3 282 121	1 246 375
PA635 Concours bancaires		1 873	1 877
PA7 Autres passifs	Note 15	5 317 754	5 839 448
PA71 Comptes de régularisation passif		5 317 754	5 839 448
Total des capitaux propres et du Passif :		293 162 458	241 488 493

Etat de résultat technique vie de GAT VIE
Exercice clos le 31 décembre 2023 (Exprimé en dinars tunisiens)

Etat de résultat technique de l'Assurance Vie	Notes	Opérations Brutes 31/12/2023	Cessions au 31/12/2023	Opérations Nettes 31/12/2023	Opérations Nettes 31/12/2022
Primes	Note 16	58 703 594	-719 270	57 984 324	53 129 541
Primes émises et acceptées		58 703 594	-719 270	57 984 324	53 129 541
Produits de placements	Note 17	21 172 047	0	21 172 047	17 348 079
PRV21 Revenus des placements		21 128 611	0	21 128 611	16 122 397
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements		36 708	0	36 708	420 794
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements		6 728	0	6 728	804 888
Charge de sinistres	Note 19	-17 791 453	120 945	-17 670 508	-26 096 113
Montants payés		-19 975 142	900 190	-19 074 952	-24 618 575
Variation de la provision pour sinistres		2 183 689	-779 245	1 404 444	-1 477 538
Variation des autres provisions techniques	Note 20	-49 735 409	232 332	-49 503 077	-33 708 655
Provisions d'assurance vie		-47 492 516	196 384	-47 296 132	-33 806 832
Autres provisions techniques		-211 787	35 948	-175 839	-914 409
Provisions sur Contrats en Unité de compte		-2 031 106	0	-2 031 106	1 012 586
Participation aux bénéfices et ristournes	Note 21	-26 023	257 738	231 715	-35 567
Frais d'exploitation	Note 22	-3 616 536	54 295	-3 562 241	-2 692 896
Frais d'acquisition		-2 441 357	32 577	-2 408 780	-1 825 163
Frais d'Administration		-1 175 179	21 718	-1 153 461	-867 733
Autres charges techniques	Note 23	-2 338 092	0	-2 338 092	-1 957 165
Charges des placements	Note 24	-480 128	-38 680	-518 808	-1 038 425
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		-388 713	-38 680	-427 393	-430 841
CHV92 Correction de valeur sur placements		-43 323	0	-43 323	-87 119
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements		-48 092	0	-48 092	-520 465
Produits de Placements alloués, transférés à l'état de résultat	Note 25	-582 817	0	-582 817	-834 754
Résultat technique de l'assurance Vie		5 305 183	-92 640	5 212 543	4 114 045

Etat de résultat de GAT VIE
Exercice clos le 31 décembre 2023 (Exprimé en dinars tunisiens)

Etat de Résultat	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Résultat Technique de l'Assurance Vie	5 212 543	4 114 045
Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'Assurance Vie	582 817	834 754
Autres produits non techniques	0	10 274
Autres charges non techniques	-11 071	0
Résultats provenant des activités ordinaires :	5 784 289	4 959 073
Impôts sur le Résultat	-1 133 546	-706 136
Résultats provenant des activités ordinaires après impôts :	4 650 743	4 252 937
Pertes Extraordinaires	-267 193	-80 701
Résultat net après modifications comptables :	4 383 549	4 172 236

Etat de flux de trésorerie de GAT VIE
Exercice clos le 31 décembre 2023 (Exprimé en dinars tunisiens)

État de flux de trésorerie Général (méthode directe)		Notes	31/12/2023	31/12/2022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
E1	Encaissements des primes reçues des assurés		55 623 543	51 303 552
E2	Sommes versées pour paiement des sinistres		-16 775 185	-22 909 273
E3	Encaissements des primes reçues (acceptations)		0	0
E4	Sommes versées pour les sinistres (acceptations)		0	0
E5	Commissions versées sur les acceptations		0	0
E6	Décaissements de primes pour les cessions		-288 604	-327 223
E7	Encaissements des sinistres pour les cessions		0	0
E8	Commissions reçues sur les cessions		0	0
E9	Commissions versées aux intermédiaires		-1 766 955	-528 837
E10	Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-4 155 740	-3 191 352
E11	Variation des dépôts auprès des cédantes		0	0
E12	Variation des espèces reçues des cessionnaires		0	0
E13	Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers		-291 593 666	-150 628 845
E14	Encaissements liés à la cession de placements financiers		250 034 260	114 785 764
E15	Taxes sur les assurances versées au Trésor		-168 473	566 369
E16	Produit financiers reçus		14 811 778	14 071 502
E18	Autres mouvements		-51 200	-50 820
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		Note 27	5 669 758	3 090 837
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
V1	Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations d'immobilisations incorporelles et corporelles		-99 010	-66 209
V4	Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		0	0
V5	Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		0	0
V6	Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		0	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		Note 28	-99 010	-66 209
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
F1	Encaissements suite à l'émission d'actions		0	0
F2	Dividendes et autres distributions		-1 540 000	-1 400 000
F3	Encaissements provenant d'emprunts		0	0
F4	Remboursements d'emprunts		0	0
F5	Augmentation/Diminutions des ressources spéciales		0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		Note 29	-1 540 000	-1 400 000
Variations de trésorerie			4 030 748	1 624 628
Trésorerie de début d'exercice			3 272 798	1 648 170
Trésorerie de fin d'exercice			7 303 546	3 272 798

Tableau des engagements reçus et donnés

Exercice clos le 31 décembre 2023 (Exprimé en dinars tunisiens)

	31/12/2023	31/12/2022
HB1 Engagements reçus	13 139 800	547 300
<i>Avals, cautions de garanties sur conventions de portage</i>	<i>12 939 800</i>	<i>347 300</i>
<i>Autres engagements reçus</i>	<i>200 000</i>	<i>200 000</i>
HB2 Engagements donnés		
<i>HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres</i>		
<i>HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente</i>		
<i>HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>		
<i>HB24 Autres engagements donnés</i>		
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires		
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

Les présentes notes aux états financiers ont pour but de présenter les informations sur les méthodes comptables retenues pour l'établissement de ces états financiers et les principes comptables appliqués par « GAT VIE », pour la préparation desdits états. Ils fournissent des informations et des analyses complémentaires sur les montants portés au bilan, aux états de résultat et à l'état de flux de trésorerie.

Note n° 1 : Présentation de la Société

GAT VIE est une Société Anonyme au capital de 7 000 000 Dinars totalement libéré ayant pour objet d'effectuer toutes opérations d'assurance et de capitalisation ainsi que les opérations d'acceptation en réassurance.

Note n° 2 : Faits marquants de l'exercice

Les principaux faits marquants de l'année 2023 sont :

- Début d'exploitation du portail My GAT Business dédié aux partenariats avec les banques et IMF ;
- Signature d'une convention de microfinance avec une institution de microfinance ;
- Début des souscriptions TDI avec une institution de microfinance ;
- Mise à jour des CG des produits conformément à la réglementation en vigueur ;
- Lancement de la 1ère édition du GAT VIE PADEL TROPHY.

Note n° 3 : Référentiel d'élaboration des états financiers et méthodes comptables

Les états financiers de GAT VIE sont établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis en Tunisie et notamment ceux prévus par la norme comptable générale, les normes comptables techniques et les normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques d'assurance et/ou de réassurance promulguées par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000.

Les principes comptables les plus significatifs adoptés par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

• Les placements :

Les placements englobent les titres de participation, les titres de placements, les emprunts obligataires, les bons de Trésor, les prêts au personnel...

Pour les titres cotés, et à la date de l'inventaire, il est procédé à leur évaluation au coût moyen pondéré du mois de décembre. Les dépréciations éventuelles constatées pour chaque titre par rapport au coût d'acquisition font l'objet d'une provision. Les plus-values, en respect du principe de prudence, ne doivent faire l'objet d'aucune écriture. Une moins-value dégagée pour une catégorie de titre n'est pas compensée par une plus-value dégagée sur une autre catégorie.

Pour les titres non cotés, l'évaluation se fait à la valeur mathématique, les moins-values éventuelles font l'objet d'une provision.

L'évaluation des placements représentatifs des contrats en unités de compte est faite à la valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché est prise en compte dans le résultat.

- **Les provisions techniques :**

- 1) Les provisions mathématiques :**

Il s'agit de la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Ces provisions comprennent la valeur actuarielle estimée des engagements de la société déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures.

Les provisions mathématiques sont calculées séparément pour chaque contrat individuel. Pour les contrats collectifs le calcul des provisions mathématiques se fait selon des méthodes statistiques.

- 2) Les provisions pour sinistres à payer :**

C'est la partie des sinistres, rachats et capitaux échus déclarés mais non encore payés à la clôture de l'exercice, ainsi que ceux survenus au cours de l'exercice 2023 et dont la déclaration est parvenue après l'exercice 2023.

Le montant des sinistres à payer est majoré des frais que peut occasionner la gestion desdits sinistres.

- 3) Les réserves de stabilité :**

Il est prélevé annuellement une partie de l'excédent du compte de résultat de quelques contrats destinés à faire face aux déficits éventuels des années ultérieures.

- 4) Les provisions pour participation aux bénéfices :**

Il s'agit des provisions enregistrées au titre des participations bénéficiaires dues et non encore versées aux bénéficiaires des contrats

- 5) Les provisions des contrats en unités de compte :**

Elles représentent l'engagement de la société envers les assurés qui ont souscrit des contrats en Unités de compte.

- **Les états de résultat :**

Conformément à la norme comptable tunisienne n° 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurances, GAT VIE a présenté l'état de résultat technique de l'assurance et l'état de résultat.

Les charges de gestion sont classées selon leur destination et non pas selon leur nature. Le passage d'une comptabilité par nature à une comptabilité par destination se fait par l'application des clés de répartition prédéfinies.

Le nouveau système comptable des compagnies d'assurances et/ou de réassurances distingue les cinq destinations suivantes :

- Les frais de gestion de sinistres : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des sinistres. Ils comprennent notamment les frais de personnel, la quote-part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel engagés dans cette activité ;

- Les frais d'acquisition : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances et en général tous les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats dans le portefeuille ;
- Les frais d'administration : ce sont les frais internes et externes de gestion des contrats en portefeuille notamment les frais d'encaissement des primes et d'administration du portefeuille ;
- Les frais de gestion des placements : il s'agit des frais occasionnés par la gestion des placements, on peut citer notamment les honoraires, commissions et courtages versés aux intermédiaires.
- Les autres charges techniques : Ils correspondent aux charges qui exceptionnellement ne peuvent pas être affectées à l'une des destinations définies précédemment.

Le choix de la clé permettant le déversement des charges par nature aux différentes destinations se fait suite à une analyse de la charge. Parmi les clés choisies on peut citer notamment :

NATURE DE LA CHARGE	CLES DE REPARTITION
Frais de personnel et charges connexes	Temps effectif du travail
Frais généraux	La masse salariale ou nombre de dossiers
Impôts sur le chiffre d'affaires	Le chiffre d'affaires par produit
Amortissement	Selon le cas

Pour les charges affectables directement à une destination bien définie le déversement se fait sans application de clés.

Les produits et les charges de placements sont considérés comme des éléments de l'état de résultat technique de l'assurance 31/12/2023. Une partie des produits de placements nets de charges est alloué à l'état de résultat.

Au cours des années antérieures, le montant à transférer a été calculé par rapport à l'importance relative des capitaux propres comparés aux provisions techniques. En effet le montant à affecter à l'état de résultat est égal à :

$$\frac{\text{Produits de placements Nets} \times \text{Capitaux Propres}}{\text{Capitaux propres} + \text{Provisions Techniques}}$$

Les actifs de GAT VIE ont été cantonnés aux divers produits commercialisés. De ce fait, le revenu à allouer aux capitaux propres a été calculé par rapport aux produits nets générés par les actifs dédiés.

Les états financiers :

Conformément à la nouvelle réglementation comptable, les états financiers présentés par GAT VIE sont les suivants :

- a. Le bilan ;
- b. L'état de résultat technique de l'assurance 31/12/2023 ;
- c. L'état de résultat ;
- d. L'état de flux de trésorerie ;
- e. Les notes aux états financiers.

Le bilan de l'exercice 2023 totalise tant à l'actif qu'au passif 293 162 458 dinars (dont 22 371 942 dinars comme total Capitaux propres après résultat de l'exercice) contre 241 488 493 dinars en 2022 soit une progression de 21%.

La société a dégagé en 2023 un résultat bénéficiaire net d'impôt de 4 383 549 dinars contre un bénéfice net d'impôt de 4 172 236 dinars en 2022.

Les primes acquises au cours de l'exercice comptable 2023 nettes d'impôts et d'annulation et de cession s'élèvent à 57 984 324 dinars contre 53 129 541 dinars l'exercice 2022.

Nous vous présentons, ci-après, les notes complémentaires explicatives des postes du bilan et des états de résultat permettant d'avoir de plus amples renseignements sur les états financiers de GAT VIE de l'exercice 2023.

Notes sur le Bilan

Note n°4 : Actifs incorporels et corporels :

Les actifs incorporels d'exploitation de GAT Vie totalise une valeur brute 1 551 098 dinars, le total amortissement s'élève à 1 357 549 dinars soit une valeur nette de 193 549 dinars

Les actifs corporels d'exploitation totalisent à fin 2023 une valeur brute de 714 966 dinars. Les amortissements totalisent 392 680 dinars soit une valeur nette de 322 286 dinars contre une valeur comptable nette de 319 740 dinars à fin 2022.

Note n° 5 : Les placements :

Le portefeuille des placements de GAT VIE totalise au 31 décembre 2023 un montant net de 255 447 026 dinars contre 214 698 903 dinars au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 19%.

La répartition du poste placement est donnée comme suit :

Placements	2023			2022		
	Brut	Amort et provisions	Net	Brut	Amort et provisions	Net
Bon de trésor	59 255 000	-	59 255 000	59 255 000	-	59 255 000
Emprunts obligataires	56 272 000	-	56 272 000	40 650 000	-	40 650 000
Compte à terme et certificat de dépôt	103 349 308	-	103 349 308	88 752 004	-	88 752 004
Billets de trésorerie	29 685	29 685	-	29 685	29 685	-
Titres cotés, sicav et FCP	26 619 737	138 034	26 481 703	17 121 595	131 419	16 990 176
Titres et Actions non cotés	8 467 355	410 231	8 057 124	8 467 355	410 231	8 057 124
Autres prêts	2 036 892	5 000	2 031 892	999 599	5 000	994 599
Total	256 029 977	582 951	255 447 026	215 275 238	576 335	214 698 903

Par ailleurs, la compagnie détient au niveau de la société GAT PI une participation à hauteur de 18.58% et GAT IMMOBILIER de 31.7% évaluée respectivement à 3 793 008 dinars et 3 292 626 dinars.

Note n°6 : Actifs représentant les contrats en unités de compte :

Le poste des actifs adossés aux contrats en unités de compte présente un solde net de 6 732 236 dinars au 31 décembre 2023 contre 4 702 570 dinars à fin 2022 soit une hausse de 43%.

Note n°7 : Part des réassureurs dans les provisions techniques :

Il s'agit de la partie des provisions techniques portées à la charge des réassureurs. Ce poste renferme les provisions mathématiques à la charge des réassureurs ainsi que les parts des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer. Ce poste s'élève au 31 décembre 2023 à 1 740 881 dinars contre 2 287 794 dinars l'exercice précédent.

Note n° 8 : Les créances :

Cette rubrique figure au bilan arrêté au 31 décembre 2023 pour un montant net de 15 250 804 dinars contre 11 702 638 dinars à fin 2022 et présente le détail suivant :

En Dinars	2023	2022
Créances nées d'op. d'assurances directes	2 746 280	987 285
Créances nées d'opérations de réassurances	1 228 681	1 779 894
Etat et organismes de sécurité sociale	10 677 330	8 303 126
Débiteurs divers	598 513	632 333
Total	15 250 804	11 702 638

- Créances nées d'opérations d'assurances : Cette rubrique englobe les créances de la société envers ses assurés. Ces créances représentent 5 % du chiffre d'affaires 2023 alors qu'en 2022 ce rapport était de 1.8%.
- Créances nées d'opérations de réassurances : le solde dégagé représente l'excédent des opérations de cession et d'acceptation en réassurance. Il présente un solde de 1 228 681 dinars au 31 décembre 2023 contre 1 779 894 dinars en 2022.
- Etat, Organismes sociaux et collectivités Publiques : Ce poste renferme les créances de la compagnie envers l'Etat. Il s'agit notamment des retenues à la source opérée au titre des revenus des capitaux mobiliers.
- Débiteurs Divers : Ce compte présent à fin 2023 un solde net de provisions de 598 513 dinars contre 632 333 dinars l'exercice précédent.

Le détail des créances brutes par antériorité se présente comme suit :

Rubriques	2023	2022 et antérieur	Plus de 5 ans
Etat et organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 508 402	7 168 928	
Primes acquises et non émises	2 014 292	-	
Créances nées d'opérations de réassurance	1 616 487	-	
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	731 989	188 042	
Débiteurs divers	22 791	574 901	200 820
Total	7 893 961	7 931 871	200 820

Le montant des provisions au titre de ces postes se présente comme suit :

- Autres créances nées d'opération d'assurance directe : 188 042 dinars
- Créances nées d'opération de réassurances : 387 806 dinars
- Débiteurs Divers : 200 000 dinars
-

Notes n° 9 : Autres éléments d'actifs :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2023 un montant net de 13 475 676 dinars contre 7 458 253 dinars en 2022 et se détaille comme suit :

En Dinars	2023	2022
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	7 190 700	3 179 956
Comptes de régularisation	6 284 976	4 278 297
Total	13 475 676	7 458 253

Les comptes de régularisation comprennent :

En Dinars	2023	2022
Les intérêts et loyers acquis et non échus	5 019 584	4 020 896
Les autres comptes de régularisation	1 265 392	257 401
Total	6 284 976	4 278 297

Note n°10 : Capitaux propres et réserves :

Les capitaux propres et réserves présentent au 31 décembre 2023 un montant de 22 371 942 dinars contre 19 524 028 dinars au 31 décembre 2022 enregistrant ainsi une hausse de 15%.

Le détail des capitaux propres et réserves est donné comme suit :

En Dinars	2022	Variation (+)	Variation (-)	2023
Capital social	7 000 000			7 000 000
Réserves légales	700 000	-		700 000
Réserves facultatives	213 511			213 511
Réserves pour fonds social	327 624	54 366		381 990
Réserves spéciales de réinvestissement	1 499 019	1 000 000		2 499 019
Résultat reportés	5 168 324	6 750 559	5 168 324	6 750 559
Effet de modifications comptables	443 314			443 314
Résultat de l'exercice 2022	4 172 236		4 172 236	-
Résultat de l'exercice 2023		4 383 549		4 383 549
Total des capitaux propres	19 524 028	12 188 474	9 340 560	22 371 942

Note n°11 : Les Provisions techniques brutes :

Au 31 décembre 2023, les provisions techniques brutes hors UC totalisent 251 696 562 dinars contre 206 175 947 dinars au 31 décembre 2022, détaillés comme suit :

En Dinars	2023	2022
Provisions mathématiques	240 225 968	192 733 452
Provisions pour sinistres à payer	4 559 958	6 743 647
Autres provisions techniques	4 985 359	5 284 441
Provisions pour participation aux bénéfices	1 925 277	1 414 407
Total	251 696 562	206 175 947

Les provisions mathématiques : Ces provisions ont enregistré une augmentation de 25% passant de 192 733 452 dinars en 2022 à 240 225 968 dinars au 31 décembre 2023. Elles peuvent être détaillées entre les différentes catégories comme suit :

En Dinars	2023	2022
Contrats Mixte	121 044 003	90 364 777
Contrats Epargne	102 796 446	87 318 541
Contrats Décès	16 385 519	15 050 134
Total	240 225 968	192 733 452

Le Décret-loi n° 2020-19 du 15 mai 2020, portant fixation de dispositions particulières relatives au remboursement des crédits et financements octroyés par les banques et les établissements financiers à leurs clients a prévu que les contrats d'assurances continuent de produire leurs effets tout au long de la période additionnelle due au report. Toutefois, étant donné que ces reports apportent des changements aux tableaux d'amortissement des crédits et les garanties offertes aux banques, la constatation d'un engagement supplémentaire reste tributaire du paiement d'une prime complémentaire par les banques désirant se couvrir sur les risques additionnels.

Les provisions pour sinistres :

Les sinistres en instance de paiement se sont élevés au 31 décembre 2023 à 4 559 958 dinars contre 6 743 647 dinars en 2022. Il est à noter que les sinistres à payer sont majorés des frais de gestion que peut occasionner le règlement des dits sinistres. Ils se détaillent par catégorie d'assurances au 31/12/2023 comme suit :

En Dinars	2023	2022
Contrats Mixte	1 325 752	2 261 860
Contrats Epargne	1 649 888	2 350 985
Contrats Décès	1 584 318	2 130 802
Total	4 559 958	6 743 647

Les provisions pour participation aux bénéfices :

Au 31/12/2023, le montant de la provision pour participation aux bénéfices présente un solde de 1 925 277 dinars contre 1 414 407 dinars l'exercice précédent. Ces provisions ont été calculées sur la base d'un taux de participation aux bénéfices de 36%.

Les autres provisions techniques :

Le poste des autres provisions techniques présente un solde de 4 985 359 dinars en 2023 contre 5 284 441 dinars en 2022. Il renferme principalement les réserves de stabilité des contrats collectifs pour un montant 1 489 962 dinars en 2023 contre 1 430 696 dinars en 2022 et les provisions pour frais de gestion qui totalisent 3 200 000 dinars en 2023.

Note n°12 : Les Provisions techniques des contrats en unités de compte (U.C) :

Les provisions mathématiques des contrats en unités de compte s'élèvent à 6 732 183 dinars contre 4 701 077 dinars soit une hausse de 43 %.

L'actif représentant les U.C a totalisé un montant net 6 732 236 dinars contre 4 702 570 dinars.

Note n°13 : Dettes pour dépôts reçus des réassureurs :

Le montant des dettes pour dépôts reçus des réassureurs totalise un montant de 1 740 881 dinars. Il est constitué de la part des réassureurs dans les provisions techniques.

Note n°14 : Les dettes :

Les dettes de la compagnie s'élèvent aux 31/12/2023 à 4 059 223 dinars contre 1 799 053 dinars à fin 2022.

Ce poste se détaille comme suit :

- Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques :

Ce poste renferme les dettes de la société envers l'état, le solde s'élève au 31 décembre 2023 à 775 229 dinars contre 550 801 dinars l'exercice précédent.

- Crédoiteurs divers

La rubrique « crédoiteurs divers » totalise en 2023 un solde de 3 282 121 dinars contre 1 246 375 en 2022.

L'importante évolution de ce poste s'explique par la constatation des encaissements des primes non émises au 31-12-2023 pour un montant de 2 131 621 dinars.

Le solde du compte courant de GAT Assurances présente un solde crédoiteur de 913 824 dinars contre un solde crédoiteur de 1 019 553 dinars l'exercice précédent.

- Concours bancaire :

Ce poste enregistre un solde au 31 décembre 2023 de 1 873 dinars contre 1 877 au 31 décembre 2022.

La ventilation des dettes par antériorité (autres que les concours bancaires) se présente comme suit :

En Dinars	2023	2022
Etat et organismes de sécurité sociale	775 229	550 801
Crédoiteurs divers	3 282 121	1 246 375
Concours bancaires	1 873	1 877
Total	4 059 223	1 799 053

Note n°15 : Les autres passifs :

Les autres passifs sont constitués des comptes de régularisation du passif. Ils s'élèvent en 2023 à 5 317 754 dinars contre 5 839 448 dinars en 2022. Ce poste est composé essentiellement par les différences sur le prix de remboursement des placements.

Notes sur les états de résultat

1- Etat de résultat technique de l'assurance

Note n°16 : Les primes émises :

Les primes émises nettes d'annulation de l'exercice 2023 s'élèvent à 58 703 594 dinars contre 53 897 856 dinars l'exercice précédent.

Les primes cédées au cours de l'exercice 2023 s'élèvent à 719 270 dinars contre 768 315 dinars en 2022.

La défalcation du chiffre d'affaires par catégorie d'assurance 31/12/2023 se présente comme suit :

En Dinars	2023	2022	Tx Evolution
Contrats Mixte	35 303 155	24 136 341	46%
Contrats Epargne	17 936 269	24 509 635	-27%
Contrats Décès	4 172 401	4 228 267	-1%
Contrats en Unité de Compte	1 291 768	1 023 613	26%
Total	58 703 594	53 897 856	9%

Note n°17 : Les produits des placements :

Au 31 décembre 2023, les produits bruts de placements se sont élevés à 21 172 047 dinars et les charges de placement ont atteint 518 808 dinars. Le revenu net de placement a atteint 20 653 238 dinars contre un revenu net de 16 309 654 dinars l'exercice précédent.

Note n°18 : Les produits non réalisés sur placement :

Il s'agit des plus-values constatées et non réalisées au 31/12/2023 au titre des placements des contrats en unités de compte.

Note n°19 : La charge de sinistres :

En 2023 GAT VIE a enregistré une charge de sinistre nette de réassurance de 17 670 508 dinars contre 26 096 113 dinars l'exercice précédent soit 30% du chiffre d'affaires contre 49% l'exercice précédent.

La part des réassureurs dans les prestations payées s'élève au 31/12/2023 à 900 190 dinars contre 447 040 dinars l'exercice précédent.

Il est à noter que la charge de sinistres englobe, en plus des montants payés aux assurés et aux bénéficiaires des contrats, le montant des frais de gestion occasionnés par le traitement de ces sinistres ainsi que le montant des sinistres en instance de paiement au 31 décembre 2023.

La répartition des montants payés en brut entre les différentes catégories d'assurance au 31/12/2023 se présente comme suit :

En Dinars	2023	2022	Tx Evolution
Contrats Mixte	7 186 201	5 442 913	32%
Contrats Epargne	11 231 525	18 591 882	-40%
Contrats Décès	1 292 795	1 030 820	25%
Contrats en Unité de Compte	-	-	0%
Total	19 710 521	25 065 615	-21%

Quant à la variation de la provision au titre des sinistres en instance de paiement, elle se détaille par catégorie comme suit :

En Dinars	2023	2022
Contrats Mixte	- 936 107	- 27 314
Contrats Epargne	- 701 098	1 072 054
Contrats Décès	- 546 484	422 888
Total	- 2 183 689	1 467 628

Note n°20 : Variation des autres provisions techniques :

Ce poste a atteint, en brut, au 31 décembre 2023 la somme de 49 735 409 dinars contre 33 796 920 dinars l'exercice précédent.

En Dinars	2023	2022
Contrats Mixte	31 522 833	- 25 733 890
Contrats Epargne	14 848 695	58 018 420
Contrats Décès	1 332 775	2 524 976
Contrats en Unité de Compte	2 031 106	- 1 012 586
Total	49 735 409	33 796 920

Note n°21 : Participations aux bénéfices et ristournes :

La participation aux bénéfices et ristournes payées au cours de l'exercice 2023 s'est élevée à 231 715 dinars contre 35 567 dinars l'exercice précédent.

Note n°22 : Les frais d'exploitation :

Les frais d'exploitation ont totalisé, au cours de l'exercice 2023, la somme de 3 616 536 dinars contre 2 749 466 dinars en 2022 soit une hausse de 31.5%. Ces frais représentent 6.2% du chiffre d'affaires.

La répartition des charges par nature aux diverses destinations prévues par la NC 26 est faite par l'application des clés de déversement.

La répartition des charges de salaires et connexes est faite selon la pondération de la masse salariale au temps effectif de travail de chaque personne (le temps effectif de travail est extrait d'une application dédiée).

Les honoraires sont affectés aux diverses destinations selon la nature des travaux objets de la facturation.

Les frais d'exploitation de GAT Vie sont en provenance des charges par nature comme suit :

Rubriques	Acquisition	Administration	Total
Salaires	862 491	549 536	1 412 027
Commissions	845 150	451 881	1 297 031
Diverses Charges	487 656	102 362	590 018
Honoraires	138 164	6 405	144 569
Amortissements et provisions	107 896	64 994	172 890
Total	2 441 357	1 175 179	3 616 535

Les frais d'exploitation se subdivisent en deux catégories :

- Les frais d'acquisition :** Il s'agit des frais occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances. Ils comprennent les frais directement imputables, tels que les commissions d'acquisition, les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats ainsi que les frais indirectement imputables tels que les frais de publicité et les frais administratifs liés à l'établissement des contrats. Ils comprennent notamment les frais du personnel, la quote-part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel. Les frais d'acquisition s'élèvent au 31/12/2023 à 2 441 357 Dinars contre 1 859 105 dinars l'exercice précédent.
- Les frais d'administration :** Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille, les frais du personnel, la quote-part de loyers et les amortissements du mobilier et du matériel. Les frais d'administration s'élèvent en 2023 à 1 175 179 dinars contre 890 361 dinars l'exercice précédent.

• **Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination :**

Regroupement de charges	Acquisition	Administration	Charges techniques	Placement	Gestion de sinistre	TOTAL
Salaires	862 491	549 536	1 173 565	-	200 056	2 785 649
Diverses Charges	487 656	102 362	284 277	388 713	34 235	1 297 243
Commissions	845 150	451 882	-	-	-	1 297 031
Amortissements et provisions	107 896	64 994	446 364	-	23 925	643 179
Honoraires	138 164	6 405	133 797	-	6 405	284 771
Cotisations aux organismes	-	-	231 617	-	-	231 617
Diverses taxes	-	-	68 473	-	-	68 473
Total général	2 441 357	1 175 179	2 338 092	388 713	264 621	6 607 963

Note n°23 : Les autres charges techniques :

Ils correspondent aux frais internes et externes qui ne sont pas affectés directement ou par l'application d'une clé de répartition à l'une des autres destinations. Leur montant s'élève en 2023 à 2 338 092 dinars soit 4 % du chiffre d'affaires.

Note n°24 : Les charges de placements :

Les charges de placements se sont élevées en 2023 à 518 808 dinars contre 1 038 425 dinars l'exercice 2022. Les charges de placements peuvent être classées en trois catégories :

En Dinars	2023	2022
Charges de gestion des placements,	427 394	430 841
Correction de valeur sur placements	43 322	87 119
Pertes provenant de la réalisation des placements	48 092	520 465
Total	518 808	1 038 425

✓ **Charges de gestion des placements :**

Elles correspondent aux charges internes et externes occasionnées par l'activité de gestion des placements. Ce poste inclue notamment les commissions et les courtages payés, les frais du personnel chargé de la gestion des placements et une partie des loyers payés.

✓ **Corrections de valeur sur placements :**

Il s'agit de la dépréciation des valeurs des titres de placement.

A cet effet, les titres cotés sont évalués au cours moyen du mois de décembre. Les moins-values éventuelles par rapport au cours d'achat doivent faire l'objet, en application du principe de prudence, d'une provision alors que les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres à revenus fixes, tout risque de recouvrement de la valeur de remboursement et/ou des intérêts constatés sur ces actifs fait l'objet d'une provision pour dépréciation à due concurrence.

✓ **Pertes provenant de la réalisation des placements :**

Il s'agit, essentiellement, des pertes subies suite à la cession des actions cotées.

Note n°25 : Les produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat :

Les produits de placement sont considérés comme des produits techniques et classés par conséquent dans l'état de résultat technique. Une partie de ces produits est transférée à l'état de résultat. Elle représente la rémunération des capitaux propres.

Etant donné que les actifs de GAT VIE ont été cantonnés aux divers produits commercialisés, le revenu à allouer aux capitaux propres a été calculé par rapport aux produits nets générés par les actifs dédiés.

Au 31 décembre 2023, les produits de placement nets de charges se sont élevés à 20 653 238 dinars contre un revenu net de 16 309 654 dinars l'exercice précédent.

Le produit à transférer à l'état de résultat s'élève à 582 817 dinars contre 834 754 dinars au 31 décembre 2023.

LE RESULTAT TECHNIQUE

L'exercice 2023 fait ressortir un résultat technique bénéficiaire de 5 212 543 dinars contre un bénéfice technique de 4 114 045 dinars 2022.

2- Etat de résultat

Note n°26 : Le résultat des activités ordinaires :

Le résultat des activités ordinaires de l'exercice 2023 avant impôt s'élève à 5 784 289 dinars contre 4 959 073 dinars en 2022 en hausse de 17%.

L'impôt sur les sociétés est arrêté à 1 133 546 dinars pour l'exercice 2023 contre 706 136 dinars pour l'exercice 2022.

Le résultat net de l'exercice 2023 est bénéficiaire et s'élève à 4 383 549 dinars contre un résultat bénéficiaire de 4 172 236 dinars en 2022.

Note sur l'Etat de flux de trésorerie

Les flux de trésorerie qui proviennent des activités de l'entreprise au 31/12/2023 peuvent être classés en flux utilisés dans les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Note n°27 : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation :

Au cours de l'exercice 2023, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 5 669 758 dinars contre 3 090 837 dinars en 2022.

Note n°28 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement :

En 2023, Les flux lié aux activités d'investissement s'élèvent à -99 010 dinars contre -66 209 dinars l'exercice précédent.

Note n°29 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement :

Au cours de l'exercice 2023, GAT VIE a payé les dividendes de l'exercice 2023 pour un montant de 1 540 000 dinars.

La variation de la trésorerie est de 4 030 748 dinars. De ce fait, la trésorerie de fin d'exercice est arrêtée à 7 303 546 dinars contre 3 272 798 dinars en 2022.

Le solde de la trésorerie se détaille comme suit :

A l'actif		Solde brut	Provision	Montant net
AC71	Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	7 305 419	114 719	7 190 700
Au Passif				
PA635	Concours bancaires	1 873	0	1 873
	Solde de trésorerie	7 303 546	114 719	7 188 827

Note n°30 : Note sur les opérations liées :

- GAT Investissement a conclu avec GAT VIE une convention de gestion de portefeuille. La charge facturée au titre de l'exercice 2023 s'élève en TTC à 357 000 dinars.
- GAT Vie a servi des dividendes à GAT Assurances pour un montant Brut de 1 521 916 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Assurances pour un montant Brut de 195 885 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Immobilier pour un montant Brut de 48 024 dinars.

- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Investissement pour un montant Brut de 385 dinars.
- GAT Vie a servi à GAT Assurances des jetons de présence pour un montant Brut de 23 000 dinars.
- GAT Assurances a servi à GAT VIE des Jetons de présence pour un montant Brut de 21 333 dinars.
- GAT Immobilier a servi à GAT VIE des Jetons de présence pour un montant Brut de 6 250 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat d'assurance vie collectif (Décès + Incapacité/Invalidité) au profit de son personnel auprès de sa filiale GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2023 s'élève à 104 535 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat d'assurance vie collectif (Décès) au profit de son personnel chez sa filiale GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2023 s'élève à 70 344 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat collectif d'assurance vie garantissant les indemnités de départ à la retraite dues à son personnel (IFC Vista) auprès de sa filiale GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2021 s'élève à 247 548 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Retraite complémentaire) au profit de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2023 s'élève à 538 833 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif d'assurance vie garantissant les indemnités de départ à la retraite dues à son personnel (IFC Vista) auprès de GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2023 s'élève à 9 000 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Retraite Complémentaire) au profit de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2023 s'élève à 16 282 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Décès + Incapacité/Invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2023 s'élève à 1 749 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Décès) au profit de son personnel chez GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2023 s'élève à 2 720 dinars.
- GAT Investissement a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Retraite Complémentaire) au profit de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2023 s'élève à 10 716 dinars.
- GAT Investissement a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Décès + Incapacité/Invalidité) au profit de son personnel chez GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2023 s'élève à 676 dinars.
- GAT Investissement a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Décès) au profit de son personnel chez GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2023 s'élève à 833 dinars.
- GAT Investissement a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Fidélisation) au profit de son personnel chez GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2023 s'élève à 15 734 dinars.

- GAT VIE a souscrit un contrat collectif (Décès + Incapacité/Invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT Assurances. La prime d'assurance relative à l'exercice 2023 s'élève à 10 188 dinars.
- La quote-part TTC de GAT Vie dans les charges communes du personnel de GAT Assurances s'élève à 753 604 dinars.
- La quote-part TTC de GAT Assurances dans les charges salariales du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT Assurances (branche santé) s'élève à 263 640 dinars.
- GAT Assurances a refacturé à GAT VIE les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de sa filiale GAT VIE au titre du contrat d'assurance groupe pour 37 425 dinars.
- GAT VIE a loué des locaux auprès de GAT Assurances. Le montant annuel du loyer TTC en 2023 s'élève à 100 568 dinars.
- GAT Assurances a refacturé à GAT VIE un montant de 91 577 dinars représentant la quote-part de GAT VIE dans les charges communes d'immeuble.
- GAT Assurances a refacturé à GAT VIE le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant supportés à leur place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2023 à 5 880 dinars pour les frais téléphoniques et 732 dinars pour les frais de carburant.
- GAT VIE a accordé des prêts en faveur du personnel de GAT Assurances. Le capital restant dû au 31/12/2023 s'élève à 16 951 dinars.
- Le compte « sociétés du Groupe GAT » présente un solde créditeur au 31/12/2023 de 913 824 dinars relatif à des opérations réalisées avec GAT Assurances (opérations de refacturation des charges communes).

Note n°31 : Evènements postérieurs à la date de clôture de l'exercice :

A ce jour aucun évènement n'a été enregistré et qui peut impacter les états financiers de l'année 2023.

Annexe 8 : Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif au 31/12/2023

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions								VNC A la clôture
	A l'ouverture	Acquisition ou constitution	Cessions ou reprises	A la clôture	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions		A la clôture		
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
Actifs incorporels	1 437 097	114 001	-	1 551 098	1 118 502	-	239 048	-	-	-	1 357 549	-	193 549
Concessions, brevets, marques	1 437 097	114 001	-	1 551 098	1 118 502	-	239 048	-	-	-	1 357 549	-	193 549
Actifs corporels d'exploitation	627 749	87 217	-	714 966	308 009	-	84 671	-	-	-	392 680	-	322 286
Installations techniques et machines	596 961	86 580	-	683 540	277 299	-	84 593	-	-	-	361 892	-	321 648
Autres installations, outillage et mobilier	30 788	637	-	31 426	30 710	-	78	-	-	-	30 788	-	637
Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Placements	219 977 809	292 756 947	249 972 543	262 762 213	-	576 335	-	43 423	-	36 808	-	582 951	262 179 262
Terrains et constructions d'exploitation & hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Parts & actions de sociétés immobilières non cotés	6 714 665	-	-	6 714 665	-	-	-	-	-	-	-	-	6 714 665
Placements dans les entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
- Parts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
- Bons et Obligations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Placements dans les Entreprises avec un lien de participation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
- Parts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
- Bons et Obligations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Autres placements financiers	213 263 144	292 756 947	249 972 543	256 047 548	-	576 335	-	43 423	-	36 808	-	582 951	255 464 597
Actions, autres titres à revenu variable	18 874 284	16 431 912	6 933 770	28 372 426	-	541 650	-	43 424	-	36 808	-	548 266	27 824 160
Obligations et autres titres à revenu fixe	99 934 686	78 801 781	50 657 478	128 078 989	-	29 685	-	-	-	-	-	29 685	128 049 304
Prêts hypothécaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Autres prêts	999 599	1 178 398	141 106	2 036 891	-	5 000	-	-	-	-	-	5 000	2 031 891
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	88 752 004	192 597 763	190 522 762	90 827 005	-	-	-	-	-	-	-	-	90 827 005
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Actifs représentant les contrats en Unité de Compte	4 702 570	3 747 093	1 717 427	6 732 236	-	-	-	-	-	-	-	-	6 732 236

Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2023

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	6 714 665	6 714 665	9 918 526	3 203 861
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM (2)	28 372 427	27 824 161	27 824 161	
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe (3)				
Autres parts d'OPCVM (4)				
Obligations et autres titres à revenu fixe (5)	115 556 685	115 527 000	115 527 000	
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	2 036 892	2 031 892	2 031 892	
Dépôts auprès des entreprises cédantes				
Autres dépôts (6)	103 349 308	103 349 308	103 349 308	
Actifs représentatifs de contrats en unité de compte	6 732 236	6 732 236	6 732 236	
Total :	262 762 213	262 179 262	265 383 123	3 203 861

Annexe n° 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2016	2017	2018	2019	2020
Inventaire 2020					
Règlements cumulés	11 477 958	9 105 354	20 702 363	14 367 168	41 323 767
Provisions pour sinistres	62 511	491 397	487 759	306 920	890 754
Total charges des sinistres	11 540 469	9 596 751	21 190 122	14 674 088	42 214 521

Primes acquises	18 572 560	26 500 432	41 757 969	61 834 100	63 894 460
% sinistres / primes acquises	62,14%	36,21%	50,75%	23,73%	66,07%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2017	2018	2019	2020	2021
Inventaire 2021					
Règlements cumulés	9 204 411	20 706 868	14 497 921	41 805 735	66 034 754
Provisions pour sinistres	703 148	460 027	166 727	249 474	2 742 393
Total charges des sinistres	9 907 559	21 166 895	14 664 648	42 055 209	68 777 147

Primes acquises	26 500 432	41 757 969	61 834 100	63 894 460	36 924 723
% sinistres / primes acquises	37,39%	50,69%	23,72%	65,82%	186,26%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2018	2019	2020	2021	2022
Inventaire 2022					
Règlements cumulés	20 724 064	14 514 662	41 890 909	68 371 499	22 598 493
Provisions pour sinistres	475 745	157 485	212 847	694 236	4 106 246
Total charges des sinistres	21 199 809	14 672 147	42 103 756	69 065 735	26 704 739

Primes acquises	41 757 969	61 834 100	63 894 460	36 924 723	53 897 857
% sinistres / primes acquises	50,77%	23,73%	65,90%	187,04%	49,55%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2019	2020	2021	2022	2023
Inventaire 2023					
Règlements cumulés	14 516 558	41 926 604	68 520 453	25 223 748	16 292 758
Provisions pour sinistres	159 475	178 995	598 082	831 495	1 826 787
Total charges des sinistres	14 676 033	42 105 599	69 118 535	26 055 243	18 119 545

Primes acquises	41 757 969	61 834 100	63 894 460	36 924 723	58 703 594
% sinistres / primes acquises	35,15%	68,09%	108,18%	70,56%	30,87%

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 31/12/2023

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenus des placements immobiliers			-
Revenus des autres placements		21 172 047	21 172 047
Total produits des placements	0	21 172 047	21 172 047
Frais externes et internes		-480 128	-480 128
Total charges des placements	0	-480 128	-480 128

Annexe 12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2023	Total
Primes Acquisées	58 703 594
Charges de prestations	-17 791 453
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	-49 735 409
Autres Produits Techniques	0
Solde de souscription :	-8 823 268
Frais d'acquisition	-2 441 357
Autres charges de gestion nettes	-3 513 271
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	-5 954 628
Produits nets de placements	20 109 102
Participation aux résultats	-26 023
Solde Financier :	20 083 079
Part des réassureurs dans les primes acquises	-719 270
Part des réassureurs dans les prestations payées	120 945
Part des réassureurs dans les charges de provisions	232 332
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	257 738
Commissions reçues des réassureurs	15 615
Solde de réassurance :	-92 640
Résultat technique Décembre 2023	5 212 543
Résultat technique Décembre 2022	4 114 045
	1 098 498
Variation 2023- 2022 :	27%
Informations complémentaires :	
Versement périodique de rente Vie	1 137 879
Rachats Vie payés	10 978 754
Sinistres et Capitaux échus Vie	7 593 888
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes Vie au 31/12/2023	258 428 745
Provisions techniques brutes Vie au 31/12/2022	210 877 024

4. Les conventions réglementées au 31/12/2023

En application des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales (CSC), ci-après les conventions réglementées de la société GAT VIE relatives à l'exercice 2023 :

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées en 2023 (autres que rémunérations des dirigeants) :

Aucune nouvelle convention n'a été réalisée durant l'exercice 2023.

B. Opérations réalisées en 2023 relatives à des conventions antérieures à l'exercice 2023 :

- GAT Vie a servi des dividendes à GAT Assurances pour un montant Brut de 1 521 916 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Assurances pour un montant Brut de 195 885 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Immobilier pour un montant Brut de 48 024 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Investissement pour un montant Brut de 385 dinars.
- GAT Vie a servi à GAT Assurances des jetons de présence pour un montant Brut de 23 000 dinars.
- GAT Assurances a servi à GAT VIE des Jetons de présence pour un montant Brut de 21 333 dinars.
- GAT Immobilier a servi à GAT VIE des Jetons de présence pour un montant Brut de 6 250 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat d'assurance vie collectif (Décès + Incapacité/Invalidité) au profit de son personnel auprès de sa filiale GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2023 s'élève à 104 535 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat d'assurance vie collectif (Décès) au profit de son personnel chez sa filiale GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2023 s'élève à 70 344 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat collectif d'assurance vie garantissant les indemnités de départ à la retraite dues à son personnel (IFC Vista) auprès de sa filiale GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2023 s'élève à 247 548 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Retraite complémentaire) au profit de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2023 s'élève à 538 833 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif d'assurance vie garantissant les indemnités de départ à la retraite dues à son personnel (IFC Vista) auprès de GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2023 s'élève à 9 000 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Retraite Complémentaire) au profit de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2023 s'élève à 16 282 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Décès + Incapacité/Invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2023 s'élève à 1 749 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Décès) au profit de son personnel chez GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2023 s'élève à 2 720 dinars.

- GAT Investissement a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Retraite Complémentaire) au profit de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2023 s'élève à 10 716 dinars.
- GAT Investissement a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Décès + Incapacité/Invalidité) au profit de son personnel chez GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2023 s'élève à 676 dinars.
- GAT Investissement a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Décès) au profit de son personnel chez GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2023 s'élève à 833 dinars.
- GAT Investissement a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Fidélisation) au profit de son personnel chez GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2023 s'élève à 15 734 dinars
- GAT VIE a souscrit un contrat collectif (Décès + Incapacité/Invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT Assurances. La prime d'assurance relative à l'exercice 2023 s'élève à 10 188 dinars.
- La quote-part TTC de GAT Vie dans les charges communes du personnel de GAT Assurances s'élève à 896 788 dinars.
- La quote-part TTC de GAT Assurances dans les charges salariales du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT Assurances (branche santé) s'élève à 263 640 dinars.
- GAT Assurances a refacturé à GAT VIE les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de sa filiale GAT VIE au titre du contrat d'assurance groupe pour 37 425 dinars.
- GAT VIE a loué des locaux auprès de GAT Assurances. Le montant annuel du loyer TTC en 2023 s'élève à 100 568 dinars.
- GAT Assurances a refacturé à GAT VIE un montant de 91 577 dinars représentant la quote-part de GAT VIE dans les charges communes d'immeuble.
- GAT Assurances a refacturé à GAT VIE le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant supportés à leur place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2023 à 5 880 dinars pour les frais téléphoniques et 732 dinars pour les frais de carburant.
- GAT VIE a accordé des prêts en faveur du personnel de GAT Assurances. Le capital restant dû au 31/12/2023 s'élève à 16 951 dinars.
- Le compte « sociétés du Groupe GAT » présente un solde créditeur au 31/12/2023 de 913 824 dinars relatif à des opérations réalisées avec GAT Assurances (opérations de refacturation des charges communes).

C. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tel que visés à l'article 200 nouveau II§5 du CSC sont définies comme suit :

Le Conseil d'Administration de GAT VIE du 11/05/2023 a décidé de renouveler le mandat de Mr Mohamed DKHILI en tant que Président Directeur Général de GAT VIE.

Le Conseil d'Administration de GAT VIE du 24/12/2020 a décidé de nommer Mr Skander LAHRIZI Directeur Général Adjoint de GAT VIE à partir du 1^{er} février 2021 et a fixé ses obligations et engagements.

Les charges des dirigeants relatives à l'exercice 2023 se présentent comme suit :

La rémunération de la Direction Générale en 2023 y compris les avantages en nature se présente comme suit :

Montants bruts en dinars	DGA		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/23	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/23
Avantages à court terme	274 704		64 000	64 000
Avantages à long termes	64 908	22 724		
Avantages en nature	15 836			
Total	355 448	22 724	64 000	64 000

Les jetons de présence de l'exercice 2023 ont été décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 11/05/2023 et s'élèvent à 40 000 dinars en brut. L'AGO décide aussi d'allouer au Comité Permanent d'Audit et au Comité des Risques des jetons de présence pour l'exercice 2023 la somme totale de 12 000 dinars en brut pour chaque Comité.